L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 29 Saint-Boniface, le vendredi 26 octobre 1984



DES FLEURS SUR LES PLANCHES...

Le Cercle Molière ouvre sa saison avec le temps des lilas de Marcel Dubé. *Voir page 11*

DOSSIER

NOS RACINES

1985, l'année des centenaires, l'année de la découverte de notre histoire!

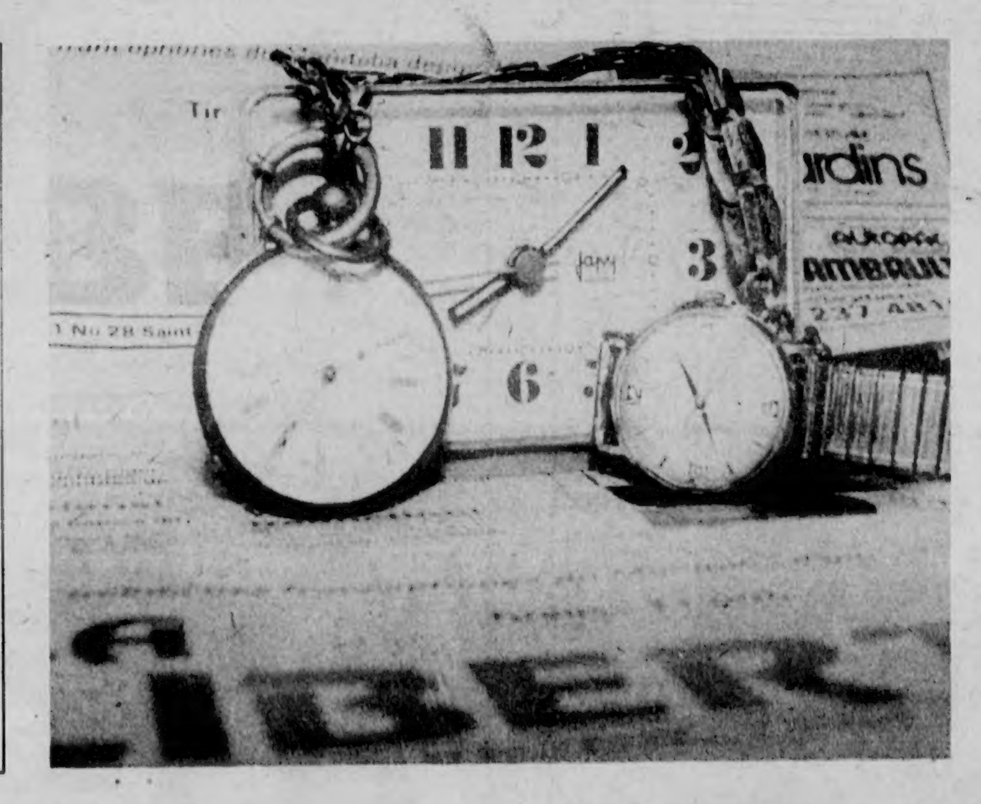
- *Le point de vue d'un archiviste sur l'histoire orale.*
- *100 ans de conservation du patrimoine à Parcs Canada.*
- *Les problèmes posés par les archives audio-visuelles.*
- *La réaction à Radio-Canada sur la conservation.*
- *La Société historique prépare l'Exposition Riel.*

L'accent ukrainien...

Cette semaine dans les pages culturelles, Roland Stringer fait la critique d'une production du Prairie Theatre Exchange: **After Baba's Funeral.**

Place à B.C.

Les quarts de sofa de La LIBERTÉ attendent impatiemment la partie entre les Bombers et les Lions. Même s'ils savent qui gagnera!



À la bonne heure!

Nul doute qu'on va encore vous le répéter en masse: à 3 heures du matin le 28 octobre il sera temps de reculer ses montres à 2 heures.

Les fidèles lecteurs qui n'ont pas encore eu le temps de participer au Coup de pouce gagnent donc 60 minutes. Ils pourront toujours dire qu'ils n'ont pas contribué durant l'"ancien temps"!

Bien sûr, plusieurs ont déjà mis leurs montres à l'heure. La liste des abonnés de soutien se trouve en page 5.

Comment se présentent les dépenses des prisons?



Philippe Kleinschmit
professeur
en sciences
économiques

ECONOMYTHES

C'est évident que la vague récente de meurtres a rallumé le débat sur la peine de mort.

Les médias et les porte - parole de certains lobbies nous portent à croire qu'un nouveau consensus national semble s'établir en faveur de la restauration de la peine capitale, au moins pour ceux qui ont tué un policier ou un gardien de prison.

D'autres préfèrent aborder le problème beaucoup plus subtil et difficile de l'environnement social: comment prévenir un Gary White assoiffé de *First Blood*? (Ou encore, pourquoi estce qu'un Denis Lortie qui descend sur la Législature du Québec en tirant à droite et à gauche s'attire tant de sympathie publique?)

Mais il y a un autre problème plus concret qui se présente: pourquoi estce qu'il y a tant de meurtres commis par des gens avec un passé criminel?

Deux gardiens ont perdu la vie à Stony Mountain cet été; trois à Archambault en 1982. Trois personnes dont deux policiers ont été assassinées tout dernièrement par un évadé (emprisonné pour vol armé) et un libéré sur parole.

Clifford Olson a passé vingt-trois ans en prison avant de commettre sa série de crimes odieux.

En somme, ceux qui sont emprisonnés pour la première fois pour avoir commis un meurtre sont vraiment rares (nettement moins de 1% de la population incarcérée); une bonne proportion des meurtres sont finalement commis par des personnes qui ont préalablement subi notre système pénitencier.

Les médias devraient justement s'intéresser à ce chiffre.

Or, combien nous coûte cette chère institution? Ça varie de 56$00 par jour par détenu en Colombie Britannique jusqu'à 87$00 aux Territoires du Nord-Ouest!

C'est de loin supérieur à une bonne éducation post-secondaire.

Et le coût pour construire une nouvelle cellule se chiffre actuellement aux alentours de 150 000$.

Nettement plus qu'un logement adéquat.

Quels sont les bénéfices de telles dépenses?

On détient en grande partie des gens qui n'ont pas pu ou voulu payer une amende, car au moment du crime ils étaient probablement sans emploi ou ils gagnaient un revenu nettement en-dessous de la moyenne.

Quels sont les crimes en question? Voici les pourcentages pour les admissions en 1982 en Ontario: 37% pour des crimes contre la propriété; 30% pour des infractions de lois municipales ou du code de la route; 15% pour possession et/ou trafic de drogues; 8% pour atteintes aux droits du public; 3% pour des infractions mineures, et 7% seulement pour toutes sortes d'agressions contre des personnes dont la grande majorité était autre que des meurtres. Notons aussi que la majorité des personnes incarcérées pour meurtres avait déjà fait un séjour en prison pour un crime moins grave.

Des mesures préventives?

Comment se présentent ces dépenses?

La plus grande part est destinée aux mesures d'incarcération tout simplement. Une petite portion est versée pour des mesures correctionnelles, (i.e. éducation, thérapie et soins psychologiques, etc.) Et une autre portion paye pour des mesures explicitement punitives. Trois organisations internationales, dont Amnistie Internationale, l'ont constaté à la suite de leur enquête sur la situation à Archambault (il y a aussi beaucoup d'autres témoignages).

La question qui se pose est si, oui ou non, ce sont-là des mesures préventives. Malheureusement, on ne peut pas mesurer ça de façon statistique, pas plus qu'on ne peut établir l'effet de la peine capitale.

Sachez cependant qu'une fois sorti de prison, c'est fort probable que l'exdétenu y fera un autre séjour dans moins de deux ans (le taux de récidive, au Canada est d'environ 41%), le plus souvent pour un crime aussi, sinon plus sérieux. Plus le détenu est jeune au départ, plus ses (mal)chances augmentent.

Bref, j'ai peur que notre système pénitencier n'est justement pas correctionnel et qu'il produit un certain nombre de gens qui deviennent plus, et non moins, dangereux.

Et je me demande pourquoi les médias ne se penchent pas davantage sur ce problème; car l'objectif de faire baisser le taux de récidive se prête justement assez bien à l'analyse statistique.

Plutôt, ils préfèrent citer ce que pense l'épouse d'un policier toujours bien en vie: "I'd like to see punishment worse than the death penalty. I know it sounds primitive but these kind of people should first be physically punished." (Free Press 13/10-/84.)

Sommes-nous donc une société dépourvue de moyens préventifs et correctionnels? J'espère que non.

C'est vrai, la vague récente de meurtres nous signale qu'il faut absolument faire quelque chose, et en premier, ré-évaluer notre système correctionnel; ensuite on pourra s'attaquer à des problèmes plus difficiles, comme l'environnement social. Mais s'entretuer au nom de la justice? Quelle dépravation!

AAAAGH

par Guy RÉMILLARD



Il ne faut pas regarder les statistiques Il faut aller voir dans les bureaux fédéraux

Maurice Gauthier vient de rappeler publiquement que le Bureau régional du Commissaire aux langues officielles travaille en étroite collaboration avec la communauté.

Ainsi, deux priorités ont été fixées côté promotion: l'éducation et la sensibilisation des groupes ethniques.

"Il y a un désir, un effort voulu et soutenu d'oeuvrer étroitement avec la communauté plutôt que de faire un bout de chemin parallèle" a souligné le représentant du Commissaire pour le Manitoba, la Saskatchewan et le Nord-Ouest de l'Ontario.

Au cours d'un café-rencontre qui a réuni une quinzaine de personnes au Centre culturel franco-manitobain le 23 octobre, Maurice Gauthier a salué la volonté du nouveau Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, d'effectuer une poussée encore plus significative dans les régions.

Dans sa première allocution, le Commissaire notait en effet: "J'envisage (...) d'étendre progressivement le modeste réseau de cinq bureaux régionaux afin de mettre nos services à la portée de tous".

Maurice Gauthier. "Les chances d'amélioration des services sont doublées, triplées, chaque fois que l'action du représentant du Commissaire est appuyée par celle de la communauté".

En conclusion, D'Iberville Fortier affirmait: "(...) les solutions actuelles ne me semblent pas particulièrement bien adaptées à la situation, ou suffisantes".

Maurice Gauthier est convaincu que l'action de son Bureau à Winnipeg va dans la bonne direction: "Les solutions actuelles, c'est l'approche statistique. Il ne faut pas regarder les statistiques. Il faut aller voir dans les bureaux des institutions fédérales".

Ce que Maurice Gauthier et ses agents de liaison s'emploient à rappeler aux hauts fonctionnaires fédéraux c'est qu'ils doivent "offrir activement les services aux francophones". **Activement**, c'est-à-dire **volontairement.** Un employé fédéral devrait dire: *Je parle pas français, j'appelle l'autre.* "C'est ça, offrir un service actif".

"On est tellement habitué à se faire dire que tout est en anglais: la loi, la business, tout. C'est pas étonnant qu'on ne demande pas nos services", lance le représentant du Commissaire.

Quand la persuasion ne suffit pas, il ne reste plus qu'à se plaindre. "C'est malheureux de dire que ça nous aide beaucoup d'avoir des plaintes. C'est malheureux, mais c'est comme ça, 15 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur les langues officielles".

Les plaintes commencent d'ailleurs à augmenter sensiblement. Six ans après l'ouverture du Bureau à Winnipeg, leur nombre commence à être plus à la mesure du manque de services en français.

Six ans après

Entre septembre 83 et septembre 84, 200 plaintes ont été enregistrées. 30% de plus que l'année précédente. Les raisons? "L'augmentation graduelle de la sensibilisation des gens et l'augmentation du nombre d'employés du Bureau qui sensibilisent les personnes".

Outre ce rôle d'**ombudsman**, le représentant du Commissaire a deux autres tâches majeures: **vérifier** les compétences linguistiques dans les bureaux fédéraux et **promouvoir** la réforme linguistique.

La vérification. "C'est la première préoccupation". Sur la soixantaine d'institutions fédérales au Manitoba, seulement 15% trouvent grâce aux yeux de Maurice Gauthier, en offrant des services actifs.

Exemple: "Le ministère de l'emploi et de l'immigration dispense un service en français tout à fait acceptable à Saint-Boniface, à Steinbach. Mais c'est bien l'envers de la médaille pour le Service de counselling aux femmes à Winnipeg".

La promotion. "C'est le rôle le plus important". Cette année, elle est axée autour des priorités retenues par le leadership de la communauté: l'éducation et la sensibilisation des groupes ethniques.

"On va sensibiliser des étudiants, des commissaires, des professeurs au fait qu'ils ont des droits en éducation et qu'ils doivent s'en prévaloir".

Aussi, "On va rencontrer les groupes ethniques pour leur dire que s'ils appuient les revendications des francophones, ils auront plus de chances avec leurs revendications".

Maurice Gauthier avoue qu'on s'éloigne un peu de la Loi sur les langues officielles, mais ne s'en "excuse pas" en notant "qu'il n'y a pas de réforme linguistique en vase clos."

Bernard BOCQUEL



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF — Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Revoilà les obligations d'épargne

Avant d'acheter, comparez avec intérêt!

C'est bien connu: le gouvernement fédéral a toujours besoin d'argent pour financer ses opérations. Chaque année, il se tourne vers les épargnants canadiens en leur proposant des obligations d'épargne. (*les Canada Savings Bonds)*

Les Canadiens ont jusqu'au 7 novembre pour acheter des obligations d'épargne, à moins que le ministre des finances décide de mettre fin aux ventes avant cette date.

La nouvelle émission offre un taux d'intérêt de 11.25% la première année et au moins 7% pour les six années suivantes. Un épargnant peut en acheter pour 100$ au minimum et 75 000$ au maximum.

Il existe deux manières de se procurer des obligations d'épargne: au comptant ou grâce à l'épargne-salaire.

L'épargne salaire, c'est très simple: sur un an, un montant d'environ 1 350$ est déduit du salaire. L'an dernier, un million d'employés ont acheté pour un milliard et demi d'obligations. Tandis que un million 700 000 Canadiens ont acheté pour plus de 10 milliards d'obligations au comptant.

En tout, le fédéral a ramassé 12 milliards de $ avec la campagne d'obligations de 1983. Mais il ne dispose déjà plus que de 7 milliards, car environ cinq milliards ont été encaissés.

En effet, il est fini le temps où les petits épargnants achetaient leurs obligations et attendaient sagement l'échéance de l'émission.

"Deux facteurs ont changé l'historique des obligations d'épargne, explique Michel Lecours, un représentant pour la Banque du Canada. D'abord, depuis cinq ans, les taux d'intérêt fluctuent rapidement. Ensuite, les gens sont plus avertis. Même le petit épargnant fait des comparaisons".

Donc la Banque du Canada est obligée d'être en concurrence avec les autres institutions financières qui courtisent l'argent placé à court terme.

C'est pourquoi le maximum est passé de 50 000$ l'an dernier à 75 000$ cette année. La Banque du Canada cherche donc à attirer les plus gros épargnants.

Ce qui rend les obligations d'épargne attrayantes, c'est la sécurité, mais surtout la liquidité: elles sont encaissables en tout temps, sans pénalité, avec les intérêts, sauf pour les premiers deux mois.

Malgré ces avantages, le directeur de la caisse populaire de Saint-Boniface croit que les obligations d'épargne ne constituent pas le meilleur investissement. Actuellement, la caisse de Raymond Lafond offre 11,50% pour un an, 12 pour deux ans et 12,25% pour trois ans. (*contre 11,25% pour les obligations).*

"Les seuls arguments pour acheter des obligations, c'et la diversification du portefeuille, l'habitude ou le patriotisme" estime le gérant. "La caisse offre les obligations comme un service aux membres. On s'attend, dépendant du succès de la campagne, à perdre environ un million de $".

Bernard BOCQUEL



En gros, l'épargne à court terme des Canadiens s'élève à 170 milliards de $. Les obligations d'épargne devraient "diriger" une bonne douzaine de milliards vers les coffres fédéraux.

Quelques points obligatoires

Les détenteurs des émissions 1972 et 1975 peuvent encaisser leur argent.

Signalons que l'émission de 1972, à 7,75% donne un boni de 40$ par 100$; l'émission de 1975, à 9,50%, assure un boni de 28$ par 100$.

Ces histoires de bonis cesseront après l'année prochaine, quand les émissions de 1973 et 1976 vont arriver à terme. Pourquoi? Parce qu'à compter de 1977, les obligations ont été **réajustées automatiquement chaque année.**

C'est pourquoi, il est très important que les détenteurs d'émissions de 1973 et 1976 gardent ces obligations jusqu'au 1er novembre 1985 pour prétendre aux bonis. (48$ par 100 pour 1973; et 35$ par 100$ pour 1976).

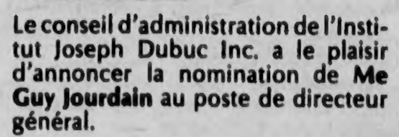
Toujours côté conseils: les détenteurs des émissions entre 1977 et 1982 feraient bien de ne pas les convertir. En effet, le fédéral a garanti un minimum d'intérêt de 10,50% (9,75% en 1982) contre 7% cette année. De toute façon, comme dit, le fédéral ajuste les intérêts pour éviter que trop de détenteurs encaissent leurs obligations.

Le gouvernement, il faut le souligner, est un peu à la merci des détenteurs. Actuellement, 30% de la dette nationale, soit 30 milliards, est composé d'obligations d'épargnes. Il ne faudrait pas que tout le monde veuille encaisser ses obligations la même semaine!

L'obligation à intérêt régulier paie l'intérêt annuellement par chèque ou versé directement au compte de chèque ou d'épargne des propriétaires. L'obligation à intérêt régulier est offerte au comptant en coupures de 300$, 500$, 1 000$, 5 000$ et 10 000$.

L'obligation à intérêt composé, dont l'intérêt produit lui-même de l'intérêt, peut être achetée au comptant ou par versements selon le Mode officiel d'épargne mensuelle et le Mode d'épargne sur le salaire. Elle est offerte en coupures de 100$, 300$, 500$, 1 000$, 5 000$ et 10 000$.

L'INSTITUT JOSEPH DUBUC INC.



GUY JOURDAIN

Le conseil d'administration de l'Institut Joseph Dubuc Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de **Me Guy Jourdain** au poste de directeur général.

L'Institut est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mandat de favoriser la présence du français dans tous les aspects de la vie juridique au Manitoba.

Me Jourdain, titulaire d'un diplôme en droit de l'université de Montréal, est membre du Barreau du Québec. Il exerçait depuis mai 1983 la profession de traducteur juridique au ministère du procureur général du Manitoba.

Le 9e Coup de pouce



• Écrivez votre chèque / mandat-poste à l'ordre du **COUP DE POUCE**.

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS SVP.

Le "COUP DE POUCE c'est

• **un abonnement suggéré:** 18$50

• **un abonnement de soutien:** plus de 18$50

• Les abonnés versant un **abonnement de soutien** verront leur nom publié dans La LIBERTÉ et auront une chance de gagner un magnétoscope (VCR). Le tirage aura lieu à la discrétion de La LIBERTÉ à la fin de la période du Coup de pouce.

Les abonnements de soutien

M. Gérard Touzin
Soeurs de S.N.J.M.
...sionnaires Oblates
Sr. Yvonne Robidoux (les petites missionnaires de Saint-Joseph)
Soeur Franciscaines
Soeurs des Saints Noms
Mme Lise Audette
M. Ernest Audette
Mme Imelda Beaudette
M. Christian Benhamou
M. Albert Bérard
M. Victorin Bohémier
Lise et Gilles Bonin
Norbert et Marie Bosc
M. Roland Bouchard
Mme Joséphine (Alfred) Boulet
Étienne et Hélène Brais
M. Arthur Bruce
Mme Laurette Brunet
Omer et Annette Chartier
M. Gérard Comeau
M. Richard Covnay
M. Luc Dandenault
Mme Lorette Degagné
Mme Christine de Moissac
M. Deniset Bernier
Dr. Albert DePape
M. Armand Desharnais
M. Fernand Desjardins
M. Gérard Dionne
M. Léo Duguay
Mme Henriette Duhamel
M. Paul Durand
M. Richard Duval
M. Gérard Archambault
Daniel et Monique Beaudette
M. Clément Benjamin
Henri et Lucille Bisson
Mme Léandre Bisson
Mme Christine de Moissac
D.M. Van Leusden
Louis et Paulette Gosselin
Mme Marie Louise Maynard
M. Cyril Rey
Normand et Gisèle Dupasquier
M. Maurice Tellier
M. Henri Delaquis
M. Philippe Kleinschmit
M. Denis R. Comeault
M. Jacques Tétrault
M. Henri Baillant
Mme Suzanne Kennaugh
Mme Paulette Forgan
Mme Alma Clément Lafrenière
M. Joseph Saurette
Mme Robert Mann
M. Auguste Guétre
Georgette et Bernard M. Vrignon
École Lavallée
E.M. Renault
M. Jean-Marie Deniset
Mme Simone Kleinschmit
École St-Joachim
Soeur M. Anna Ruest
Mme Jacqueline Blay
M. Palace
Sisters of St. Joseph
M. Laurent L. Desjardins
M. Ubald Deland
Madeleine et Raymond Lafond
Mme Henriette Ricou
Fabien et Pat Desmarais
Mme Alice Paradis
Mme Helena Reimer
M. Lucien Loh
M. Guy Marion
M. Armand Boulet
Mme Denise Bertalanffy
Mme Claudette Boileau
M. Gaston Brémault
Mme Frances-Mary Brown
M. Roland Collette
M. Emile Desautels
Mme Blandine Dornez
Mme Grandpierre
Mme Cécile Joyal
Mme Jeannine Kirouac
Mme Thérèse Laflèche
M. Joe Rivard
M. Albert Robidoux
M. Louis Speliers
M. Bruno Sterckeman
M. Norbert Jubinville
D.F. Lachance
Mme Arthur Lachance
M. Michel Lachance
M. Roger R. Lafrenière
Mme Lida Landry
Mme Alice Laporte
M. Louis Larivière
Doris et Marius Lemoine
Mme Marie C. Loewen
Paul et Marguerite Maguet
M. Frank Mann
M. Fernand Marion
M. Alphonse Marion
M. Hubert Mayes
M. Normand Mouillierat
M. Joseph Albert Tellier
Armand et Diane Boisjoli
M. Julien Botherel
M. Philippe Boulloigne
M. Edmond Brodeur
M. Roger Brunel
A. Campeau
Mme Rose A. Beaudette
M. Joseph d'Auteuil
Mme Rita Daoust
Mme Marie DeGagné
M. Emile Desorcy
Mme Cécile Dionne
G.E. Dionne
M. Alphee Dorge
Mme Carolyn Duhamel
M. Dumont Leveque et Mme Alice Nettie
École Churchill
M. Antoine Gaboriau
Mme Angeline Gagnon
M. Marcel Guénette
Mme Lise Hamelin
Mme Alice M. Labelle
M. Georges E. Lacroix
R. Robert Lafrenière
M. Roger Lambert
M. Léo Loiselle
Mme Madeleine Martin
Mme Bernadette Morin
M. Auguste Péloquin
M. Adélard Perreault
Mme Thérèse Philippe
M. Ray. E. Piché
M. André Plamondon
M. Albert Préfontaine
M. Denis F. Raffard
M. Laurier A. Regnier
Norbert et Suzanne Ritchot
M. Henri Roch
Léa et Gérard Rousseau
M. Jeffrey Schnoor
M. Emile St-Arnaud
Soeurs de la Présentation de Marie
Mme Marie-Anne Perron
Mme Marie-Ange Pilotte
Yves et Berthe Rémillard
Len et Linda Rivard
M. Lionel Robert
Mme Noella Robin
M. George Séguier
Charles-Émile et Thérèse Roy
M. Richard Sabourin
M. Antonin Savoie
Mme R. Toupin
Mme Lynne Toupin
Raymond et Viola Trudeau
Père Edmond Turenne
M. Albert Vermette
Carolus et Florence Vincent
M. René Vincent
Mme Jeannette Lussier
Albert Lepage et Dolorès Gosselin
Ar. G. Lambert
Rev. Vincent Jensen
Lise Pinel-Brennan
Mme Yvete Saurette
M. Georges P. Boijoli
Mme Marie-Ange Alary
M. Robert P. Arbez
M. Lucien Beaudette
Roger et Mona Bérard
Mme Cécile Bergeron
Mme Dorothée Fredette
M. Charles Gagné
Marcel et Eugénie Ferré
M. Maurice Dupont
M. Léon Dorge
Henri et Lucille Desharnais
Christiane Dubé-Weiss
Soeur du Sauveur
Mme Lorraine St-Godard
Mme Anenie Audet
Mme Clémentine Conbaz
Père Rosaire Gagné
M. Michel Ouimet
Côme Valcourt
M. Christian Schmitt
M. Edward Petit
M. Claude Côté
M. Armand C. Laurin
M. Celestin Perrault
Edmond et Gabrielle Boulet
Mme Adeline Cote
Mme Diane Gousseau
A. Lacroix
M. Lucien Lambert
Mme Elizabeth Landry
M. Gérard Lemoine
M. J. Paul Marion
Mme Alice Normand
Mme Pauline Parent
M. et Mme Ovide Pelletier
M. Lionel Piché
M. Léo Rémillard
M. Gilbert Rosset
M. Louis Roy
Mme Lucienne Rubigny
Lise et Réal Sabourin
Shirl Christian
Gérard et Gilbert Tétrault
Mme Lucienne Toupin
M. Rémi Weicker
M. Arthur Vermette
Mme Laura Vincent
Mme Alice Vuignier

Le passé à présent

*Avec le centenaire de la mort de Louis Riel, le fondateur de la province, les Manitobains seront invités, l'an prochain à découvrir **leur** histoire. Voici comment on va les aider...*

Gabriel Dumont, le chef militaire des métis, adjudant-général, le lieutenant de Riel. Gracieuseté des archives de la Société historique de Saint-Boniface.

Parcs Canada, du ministère fédéral de l'Environnement, fête cette année 100 ans de conservation du patrimoine culturel et naturel avec le centenaire de la création du premier parc national, à Banff.

La Société historique prépare des fêtes spéciales pour la Maison Riel, un site de Parcs Canada depuis 1980, ainsi qu'une exposition de grande envergure sur Riel et la nation métisse.

La Société canadienne d'histoire orale invite les Manitobains à valoriser leur patrimoine oral et leur folklore.

Et l'Association pour les études sur la radio-télévision canadienne (AERTC) s'inquiète de la situation des archives audio-visuelles dans l'Ouest.



Louis Riel (1844-1885)

DOSSIER: BIBLIOTHÈQUE

Le présent édifice de la Bibliothèque de Saint-Boniface, au 255, avenue de la Cathédrale, ne suffit plus. Beaucoup de livres, archives, services de référence, expositions, etc., se trouvent dans des **boîtes fermées** faute d'espace dans notre bibliothèque.



Le conseil de la Ville de Winnipeg connaît la situation. Nous croyons que les conseillers et l'administration de la Ville de Winnipeg sont disposés à appuyer un bail à long terme dans un projet qui se construirait au début de l'an prochain à l'angle nord-est du boulevard Provencher et de la promenade Taché. Ce projet ajouterait au redéveloppement du boulevard Provencher et serait un catalyseur économique pour redonner à Saint-Boniface nord son cachet francophone. Tous les organismes franco-manitobains à Saint-Boniface appuient ce projet parce que d'une part, notre bibliothèque serait en mesure d'offrir un meilleur service; et d'autre part, notre bibliothèque demeurerait dans le nord de Saint-Boniface.

* * *

Saviez-vous que...

- *un sondage fait par Gallop (pour l'organisation national, "Canadian Parents for French) conclut que **2 sur 3 Canadiens de langue anglaise veulent que le français soit enseigné dans les écoles pour que leurs enfants deviennent bilingues**. Ce même sondage démontre que 50% des répondants croient que l'enseignement du français devrait-être obligatoire au niveau élémentaire.*
- *le Comité de révision de la loi sur la Ville de Winnipeg présidé par Laurie Cherniack a publié un dépliant en français expliquant les objectifs de ce comité. Ce dépliant s'intitule "Notre ville à l'étude" et vous pouvez vous le procurer en signalant le 942-2492.*
- *le "Manitoba Youth Steering Committee" organise une conférence provinciale sur la jeunesse à l'Université de Winnipeg les 27 et 28 octobre prochains. Le propos de cette conférence est de discuter de divers questions d'intérêt telles que l'emploi et l'éducation. Des services de garderie, **de tratuction simultanée** et d'interprétation gestuelle seront offerts aux participants à la conférence. Les gens des régions rurales pourront, s'ils en ont besoin, recevoir une aide financière pour leurs frais de déplacement et de logement.*

Commentaires ou questions - signalez 233-4915 (à frais virés)

Cent ans de conservation au Canada: la 1ère fête nationale depuis 1967

Imaginez Winnipeg sans les parcs Assiniboine et Saint-Vital. Le Manitoba sans les parcs Bird's Hill, Whiteshell et Riding Mountain. Ce sont des dimensions de notre vie que nous prenons pour acquis. Car il y a bien des pays trop peuplés pour l'aménagement de grands espaces verts.

En 1985, Parcs Canada entend nous rappeler la richesse du patrimoine naturel et culturel canadien. C'est une invitation...

En novembre 1883, deux cheminots du Canadien pacifique sont tombés sur les sources thermales (*hot springs) Cave and Basin* dans les montagnes Rocheuses. Et pendant qu'on se disputait les titres de ce site extraordinaire, le Parlement canadien est intervenu. En 1885, le gouvernement de John A. McDonald créa le premier parc national en mettant à part une aire d'environ 26 kilomètres carrés autour des sources thermales.

Parcs Canada célèbrera donc 100 ans de conservation du patrimoine naturel et culturel en 1985. Avec les années, de nombreux terrains d'une beauté remarquable ou d'une grande importance historique ont été mis de côté, de manière à les laisser intacts pour les futures générations.

Le bilan: 30 parcs naturels, 70 parcs historiques et 10 canaux historiques répartis dans toutes les provinces et les territoires; ces terrains comprennent 3 pour cent de la superficie totale du pays; plus de 25 millions de personnes les ont visités en 1982.

"On est toujours en train de planifier de nouveaux parcs, a expliqué la coordonnatrice du programme du centenaire pour les régions des Prairies, Lillian Stewart. Ce qu'on essaie de faire, c'est de réserver les sites uniques, rares, en danger de disparaître et qui ne font pas partie du système des parcs provinciaux."



Lillian Stewart: "Des concours de poster et de composition dans les écoles pour faire réfléchir à la conservation."

L'organisme Parcs Canada est "une bureaucratie âgée de 12 ans. Il a été confié au ministère de l'Environnement il y a une dizaine d'années. On travaille avec un gros public, on jumelle le tourisme et la conservation. Les attitudes ont changé; nos programmes de loisirs ne sont pas centrés sur la consommation. Par exemple, au lieu du ski nautique et le ski de pente, nous proposons le canotage et le ski de fond."

Le programme du centenaire se veut une vaste campagne de promotion du patrimoine. "On a écrit des lettres, on a rencontré des groupes, a expliqué Lillian Stewart, pour que le thème de la conservation du patrimoine soit souligné d'une manière particulière dans leur programmation. On invite les communautés autour des parcs à faire quelque chose."

Le public s'exprime

Et les projets pullulent d'un bout à l'autre du pays. Un groupe de bénévoles du Manitoba et d'Alberta quittera le 1er juillet, Mountain House dans les Rocheuses, en costumes traditionnels, et arrivera à Lower Fort Garry le 5 août. Le voyage en canot sur un ancien parcours des voyageurs permettra aux communautés sises le long de la rivière Saskatchewan du Nord de célébrer le patrimoine avec les canoteurs.

Au Lower Fort Garry, on tiendra entre autres, des parties d'époques; des piqueniques l'été et des soirées de patinage l'hiver. Et on entend offrir une reconstitution du *Period Mail Run*, un trajet de Saint-Andrews au Fort en traîneau tiré par des chiens.

Un autre voyage en canot sera entrepris sur le fleuve Hayes, dans le Nord de la province, de Norway House à York Factory, un autre site historique.

Le parc Riding Mountain tiendra une grande fête du 1er juillet: on parle d'une danse dans la rue, de courses au trésor. En mars, le championnat provincial de ski de fond s'y déroulera.

"C'est la première fois depuis 1967 que tous les Canadiens ont la chance de célébrer quelque chose, soutient Lillian Stewart. On veut aussi que le public s'exprime sur les objectifs des parcs pour les 100 prochaines années."

J.-P. DUBÉ

Deux projets pour la Société historique

Les centenaires de la conservation du patrimoine au Canada et de la mort de Louis Riel ne pourront se célébrer sans le concours de la Société historique de Saint-Boniface, le gérant de la Maison Riel de parcs Canada. Il y a deux projets importants...

D'abord l'Exposition Riel. Le projet sera réalisé avec la collaboration du Cours de muséologie du Collège universitaire. Le vernissage est prévu pour juillet 1985.

L'exposition sera divisée en quatre thèmes: la situation de la nation métisse dans le contexte canadien; l'historique de la nation métisse, les données socio-économiques; Riel et son rôle dans la nation métisse; et l'interprétation post-1885 dans le théâtre, les romans, les publications.

Jeux pour enfants

Le directeur de la SHSB, Gilles Lesage, a expliqué que l'exposition de 1 000 pieds carrés tiendra l'affiche aux Archives provinciales du Manitoba pendant un mois, ira en tournée des régions pendant deux mois, et sera installée au Centre culturel franco-manitobain jusqu'à la fin novembre 1985.

Pendant cette dernière période, l'exposition servira de toile de fond à une pièce du Cercle Molière, et à un spectacle créé par Marcien Ferland, du genre des Batteux, présenté en 1982.



La maison Riel

Et vers la fin novembre, la SHSB tiendra un colloque sur la nation métisse, en collaboration avec l'Union nationale métisse.

La Maison Riel. Le site historique situé chemin River à Saint-Vital est en train de réviser ses cadres d'interprétation pour les élargir. On pense à mieux servir certains groupes, comme les écoliers. Cela veut dire, d'après Gilles Lesage, documenter, par exemple, la vie d'un enfant à l'époque, élaborer des activités autour des jeux pour enfants dans les années 1880.

Il sera question aussi d'organiser des activités spéciales, comme des lectures de textes de Louis Riel le dimanche après-midi, des feux de camp, des épluchettes de blé d'inde.

"On ne peut pas faire beaucoup de développements sur le site, a expliqué le directeur, parce qu'il faut suivre les critères de Parcs Canada. Si on voulait d'autres bâtiments, il faudrait acheter le terrain jusqu'à la rivière."

Le seul édifice du site, la maison des familles Lagimodière et Riel, est meublé à la mode de l'année 1886.

Plein feux sur l'église

Nos excuses,

Une erreur s'est glissée dans notre journal du 19 octobre 1984.

La photo qui a paru dans l'article du Père Gilles Primeau est celle du père Guy Lavallée, et le père Primeau se trouve le premier prêtre à droite sur la photo au haut de la page.

Ne cherchez pas des copies de vos émissions préférées

Demandez à Radio-Canada (offrez de l'argent si vous voulez) une copie de vos émissions préférées et vous comprendrez pourquoi l'Association pour les études sur la radio-télévision canadienne a été créée. Les médias n'ont pas plus d'archives que de services pour les utilisateurs ultérieurs. Ils sont axés sur la production. Et c'est un problème...

La 7e conférence annuelle de l'AERTC a réuni 65 professionnels de tout le pays à Winnipeg les 13 et 14 octobre derniers. Quelque 300 professionnels en sont membres, des artistes, réalisateurs, archivistes, journalistes, consommateurs et sociologues.

"Le point fort de l'association, c'est qu'elle regroupe la roue complète (des intervenants en matière de radio-télédiffusion)," a expliqué un des organisateurs, Gilbert Comeault, des Archives provinciales du Manitoba.

L'organisme a été mis sur pied "à cause de la fragilité du médium: le ruban magnétoscopique peut être endommagé, effacé, réutilisé. Il n'y a pas grand chose de conservé de la radio des années 30 à 60. Il n'y a presque rien."

Le message de la nouvelle présidente de l'association, Marie Leclaire, de Radio-Québec, a été clair: "Si on produit quelque chose qui ne mérite pas d'être conservé, ça ne mérite pas d'être diffusé." Inutile de dire que l'AERTC se préoccupe aussi de la qualité des productions.

Des ateliers en fin de semaine ont porté sur la télévision pour enfants. On veut que soient créées les meilleures émissions possible.

Il reste que son mandat prioritaire est la conservation et l'utilisation des ressources audio-visuelles. Il faut préserver, et rendre accessible. Là, est le mot-clé. On entend favoriser la réutilisation et l'étude des contenus des archives audio-visuelles. Pour le public, pour les écoles, par exemple.

"La production radio-télé canadienne est plus intense que celle des Américains, a expliqué Gilbert Comeault, parce qu'il n'y avait pas assez de population pour ouvrir des théâtres partout."

L'AERTC est également un groupe de pression. Elle entend intervenir auprès de la CRTC pour que la commission fédérale exige des médias électroniques l'établissement de programmes de gestion des documents et des services pour satisfaire les besoins des autres utilisateurs.

"Il va falloir créer des politiques de conservation de la programmation, a précisé Gilbert Comeault. On s'intéresse à la production canadienne, mais qu'est ce qu'on fait des émissions américaines?"

"La priorité des diffuseurs est la production, c'est sortir les nouvelles. Si vous cherchez du film, par exemple, sur la 1ère visite du Cardinal Carol Wotjyla (*devenu Jean-Paul II*) à Winnipeg, vous ne trouverez rien. Les producteurs commencent à comprendre l'importance de l'utilisation ultérieure, et possiblement rentable, de leur produit."



Gilbert Comeault: "préserver oui, mais rendre accessible."

"On a commencé à inventorier les archives de CBWFT. Il y a quelques documents excellents d'histoire orale, comme la série Phare-ouest de Maurice Arpin. Nous allons rencontrer la CBC et Radio-Canada: on commence à avoir *(aux Archives provinciales)* les installations et le personnel pour travailler avec eux. On a aussi travaillé avec CKND et CKY."

"Au début, je pensais que la meilleure solution était que Radio-Canada développe son propre archivistique. Mais son mandat est de produire, et on ne peut pas tout faire. On pourrait garder les archives de Radio-Canada aux Archives provinciales, a expliqué l'archiviste."

Mais le premier mandat des Archives provinciales est d'organiser les archives gouvernementales. "Il va falloir voir dans quel plan global on va s'occuper des archives audio-visuelles à l'échelle provinciale. Radio-Canada est un organisme fédéral."

"Je fais partie d'une section, d'une spécialisation qui s'occupe d'une partie des archives, a souligné Gilbert Comeault. Mais il y a d'autres médias, et l'audio-visuel joue un rôle aussi important que le livre, l'histoire orale. Ça fait partie d'un tout."

J.-P. DUBÉ

Il n'y a pas grand chose de conservé de la radio des années 30 à 60. Il n'y a presque rien."

Pas d'archives pour les régions à Radio-Canada

Quelle est la situation des archives audio-visuelles à Radio-Canada? "Il n'y a rien d'organisé comme tel pour le moment, affirme Maxime Desaulniers, le directeur des services français, pour la province. Ce n'est pas encore dans l'ordre des priorités."

À la salle des nouvelles, par exemple, des milliers de pieds de film sont tournés quotidiennement. Environ un dizième est utilisé en onde. Le reste est détruit, tôt ou tard. Et les reportages sur film sont conservés pendant trois ou quatre ans, et souvent mutilés pour de nouveaux reportages, avant d'être définitivement mis à la poubelle.

La situation des productions est différente. Les émissions locales de variétés sont enregistrées électroniquement. Elles sont plus faciles à conserver: "C'est moins volumineux sur cassette, c'est plus facile à identifier," a souligné M. Desaulniers.

Bientôt, annonce le directeur, tout sera fait sur ENG (Electronic News Gathering). (JE, Journal Électronique en français).

"Jusqu'à présent, on dépendait du côté anglais, les services de film étaient combinés. Ce sera plus facile." Mais il n'y a encore rien de prévu pour conserver ces archives électroniques.

La situation est semblable à CKSB, le poste du réseau. "Il n'y a pas de personnel affecté à cette fonction-là. Chacun des réalisateurs fait ses archives personnelles. Quand il part, ça reste là, à être réorganisé par le suivant."

"Il y a quelques émissions plus importantes qui ont été mises de côté, comme la série sur la radio française dans l'Ouest et le roman de Madeleine Laroche, Les va-nu-pieds."

"C'est un problème que je déplore. On a eu des réunions conjointes des régions où l'on a émis des voeux. Mais ça ne s'est jamais traduit en sous et en postes. Ce n'est pas dans l'ordre des priorités. Quand il y a des postes de créés, c'est pour autre chose."

"À Montréal, au niveau du réseau, tout est conservé. Mais on n'a pas l'air intéressé à faire quelque chose du côté des archives (dans les régions). Ça va prendre un moment. Récemment, on est plus conscients du problème."

L'histoire orale a une nouvelle crédibilité

Les archives, ça vous dit quelque chose? Une collection de vieux papiers poussiéreux auxquels s'intéressent quelques petits vieux encabanés? Pas tout à fait.

Le lien des civilisations à leur passé ne se limite plus à l'entreposage de documents écrits: c'est maintenant l'ère de la technologie.

Et paradoxalement, il y a une invitation à retourner, grâce à l'enregistrement sonore, au plus ancien mode de transmission du patrimoine: l'histoire orale.

Quelque 120 personnes réunies les 11 et 12 octobre à Winnipeg ont fait le point sur la situation manitobaine.

C'était le 10e congrès annuel de la Société canadienne d'histoire orale (SCHO), un organisme voué à la formation des chercheurs et des archivistes dans ce domaine. Le congrès visait la participation des chercheurs solitaires de la province, et ils sont venus en nombre pour se mettre en contact les uns avec les autres et pour perfectionner leurs techniques.

"Tout le monde y était, a fait savoir un des archivistes de la province, Gilbert Comeault, membre du comité organisateur. C'était le 10e et le meilleur congrès. Il y a une chose très importante qui est sortie de la rencontre: l'histoire orale a une crédibilité, on a arrêté de se questionner sur la validité de cet outil de recherche."

En effet, l'histoire orale passe généralement pour une technique peu fiable et les préoccupations des archivistes dans le passé ont porté presque uniquement sur les sources écrites.

"Les archives intéressent une espèce d'élite littéraire, a expliqué Gilbert Comeault. Mais il y a une partie de la population qui n'écrit rien. L'histoire orale nous permet de documenter toute une classe de la société. Par exemple, les autochtones, les femmes au foyer, les individus qui sont une mine de renseignements mais qui n'écrivent pas, les clochards."

Pas de limite

Ainsi les thèmes du congrès ont reflété ces nouveaux intérêts des historiens: la classe des travailleurs, les pauvres, les ethnies, les francophones, les autochtones, les femmes. En d'autres mots: l'actualité.

C'est une nouvelle optique à la recherche historique, soutient la SCHO. L'enregistrement sonore de témoignages apporte un complément aux autres techniques. "Les textes écrits ne rendent pas le diacte, les intonations et l'expression de la langue parlée, a proposé l'archiviste. Si on s'en tenait aux journaux, on aurait une interprétation biaisée. C'est en rassemblant tous les documents (*photos, films, textes*) qu'on peut arriver à une interprétation."

"Une personne ne va pas écrire la même chose à tout le monde sur le même thème. Il faut comparer les lettres, ajouter les sources sonores et l'on a un portrait plus complet."

"On dit toujours que l'individu se perd au sein de la collectivité. L'histoire orale permet de valoriser l'individu. Il n'y a pas de limite à l'histoire orale."

Les Archives provinciales du Manitoba s'intéressent donc à tous les médias. Le travail d'archiviste comme Gilbert Comeault consiste à servir la communauté des chercheur solitaires (*"lone rangers"*), avec des ateliers de formation. Mais il faut aussi certaines communautés *(de la région du Cheval blanc)*, Marcien Ferland a étudié le folklore surtout, CKSB a produit des émissions telles 'Passé d'aujourd'hui' de Monique Hébert."

"Les paroisses qui ont fêté leur centenaire ont produit des livres à partir de documents écrits. C'est trop long d'utiliser l'histoire orale. Il faut mettre 15 heures de travail pour une heure d'entrevue accessible."

"Il y a des gens qui ont des mines d'information dans la tête. Tu ne peux pas juste te braquer devant avec un micro. Il faut connaître la personne, jouer un rôle neutre, faire sortir les informations d'une manière très discrète, sans confrontation. Il faut savoir quelles questions poser." Des ateliers ont porté sur ces questions au cours du congrès.

Le comité organisateur, composé de représentants des Archives provinciales et du Musée de l'homme et de la nature, est très satisfait de la participation au congrès: "C'était le vrai monde qu'on voulait avoir, a dit Gilbert Comeault. C'est en sortant de chez vous que tu peux te développer, établir des liens, partager des techniques."

Jean-Pierre DUBÉ



Un garage à Sainte-Anne-des-Chênes dans les environs de 1925. La photo est une gracieuseté des Archives provinciales du Manitoba.

coordonner les efforts car "l'on n'a jamais procédé à une étude d'ensemble de ce qui a été fait et continue de se faire dans ce domaine." On veut éviter le dédoublement et la négligence des secteurs importants.

"Tout le monde travaillait dans son coin, on ne savait pas qui faisait quoi avant le congrès," a signalé l'archiviste. Les Archives provinciales peuvent devenir un point de repère."

Pour les Archives provinciales, il est essentiel de rendre les documents d'histoire orale accessibles. En effet, rien ne sert de faire des entrevues si le contenu des rubans magnétiques n'est pas identifié, catalogué, indexé et disponible.

"Il faut que les copies soient identifiées au moment de l'enregistrement. On invite les chercheurs à placer leurs documents dans des dépôts d'archives reconnus, pour que ça devienne éternel," a précisé Gilbert Comeault.

"Au Manitoba, il reste du travail à faire. Certaines choses ont été faites. Par exemple, Henri Létourneau a fait du travail dans

NOMINATION

Fernand G. Rémillard

Monsieur Albert Fraser, président de la Caisse Populaire de St. Norbert Credit Union Ltd. est heureux de vous annoncer que **Fernand G. Remillard** fut nommé gérant par intérim de la Caisse Populaire.

Fernand sera en fonction pour une période de temps équivalent à l'absence de notre gérant actuel.

Il lui fera plaisir de discuter avec vous les services offerts par la Caisse Populaire.

La prise de vue

François Truffaut: *le dernier métro...*



François Truffaut dans L'enfant sauvage (1970).

François Truffaut n'est plus. Pour plusieurs Nord-Américains, il n'était pas plus que l'expext français des objets volants non-identifiés dans *Close Encounters of the Third Kind* de Steven Spielberg.

Pour d'autres, c'était l'auteur d'un cinéma du quotidien avec des personnages intégrés!

Même dans son dernier film, **Vivement dimanche** (traduction américaine: *Unfaithfully yours)*, qui a été présenté récemment au Cinéplex, on reconnaissait des personnes qui prennent un café le matin comme la majorité des Français!

Dans un entretien accordé au célèbre **Cahier du cinéma** en 1980, durant le tournage du **Dernier métro** (qui est venu à Winnipeg dans le cadre de la Ciné-série 83-84 du CCFM), François Truffaut avait parlé un peu de ce cinéma "européen" auquel il s'est associé: "Vous avez une histoire exceptionnelle et vous tentez de la faire apparaître comme normale."

Dans le cas du cinéma américain: "Vous avez une histoire banale, quotidienne et, par la mise en scène, vous en dégagez le côté extraordinaire."

Depuis 1959, François Truffaut avait signé plusieurs vues qui ont traversé l'Atlantique. Entre autres: **La femme d'à côté** et **l'histoire d'Adèle.**

Dans le domaine de l'écrit, on a vu la publication d'un immense bouquin qui reprenait ses entretiens avec Alfred Hitchcock, "le metteur en scène le plus honnête dans ses propos".

Par ailleurs, le père du ciné d'auteur, décédé à l'âge de 52 ans d'un cancer du cerveau, n'a jamais manqué de couleur dans ses propos:

"Si nous revenons au film considéré comme un bébé, il est certain que le bébé a besoin de caresses, donc de bonnes critiques. Mais la critique fait partie d'un ensemble de choses qui escortent la sortie du film. Idéalement, il faut avoir un bon titre, une bonne affiche, une splendide bande-annonce, une critique unanime et un temps gris le samedi matin pour retenir les spectateurs dans la ville. Si par dessus le marché le film est bon, ça peut aider."

Un dernier commentaire fort intéressant:

"Quand j'ai tourné près de Bombay, pour Spielberg, j'ai rencontré pour la première fois de ma vie des gens, des Indiens, qui ne se voient pas comme des individualités, pas même comme des grains de blé parmi d'autres grains de blé mais, carrément, comme de la poussière. Un très vieil Indien, figurant occasionnel, a demandé quand sortirait le film, puis il a hoché la tête pour faire comprendre, comme une chose absolument naturelle et sans importance qu'il serait mort d'ici là."

C'était un commentaire en réaction aux cinéastes qui se définissent toujours contre les autres, qui doivent toujours proclamer leur unicité.

En aparté. Ne donnez pas priorité à *The Razor's Edge* avec Bill Murray. Ce film, basé sur un roman de W. Somerset Maugham, va de Chicago à Paris, en Orient, en donnant l'impression de rester assis au foyer devant *Saturday Night Live.*

Misez plutôt sur les Polanski bientôt en ville. Son premier, *Knife in the water* (1963) les 26, 27 et 28 octobre au Cinéma Main. Ou son bien connu *The tenant* au Cinéma 3 du 2 au 5 novembre.

R.S.



À l'affiche

Jeudi 25

- Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain présente le 100 Nons en spectacle du jeudi au samedi.

- **Forty Below Mime** sera à l'affiche au théâtre Gas Station jusqu'au samedi.

Vendredi 26

- Le Cercle Molière commencera sa saison avec **Le temps des lilas**, de Marcel Dubé. Salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobain. Jusqu'au 3 novembre.

Dimanche 28

- **Les misérables**, d'après le roman de Victor Hugo, pourra être vu au Musée de l'homme et la nature, à 20h00.

- Une exposition de Eva Sturbs débutera à la galerie One One One, de l'Université du Manitoba, et se poursuivra jusqu'au 21 novembre.

Jeudi 1er

- La troupe de danse moderne, Le groupe de la Place Royale, donnera un spectacle au théâtre Gas Station du jeudi au samedi, à 20h00.



L'intensité marque *After Baba's Funeral*

Du vrai café, Netty Danischuck n'en fait plus. Avec ses beignes, qu'elle savait si bien faire dans le temps, elle sert du Maxwell House instantané.

Les choses ne sont plus comme dans le temps. Ses enfants en sont la preuve. Son fils, docteur en mathématique, semble tout savoir: il ne va plus à la messe.

Dans son village natal manitobain, où une noce ou un décès s'avère une excuse pour la visite de ses enfants, Netty n'arrive pas à faire le foyer sur la réalité.

Netty, c'est une génération entre deux autres. Entre le vieux pays, celui de sa mère Baba, celui d'une vie rurale ukrainienne. Et l'autre, celle de la jeunesse, une génération qui ne s'attache plus au patelin, qui n'utilise plus le langage de la grand-mère.

Le drame, c'est que Netty vieillit. L'odeur de la mort l'entoure, il reste les mémoires. Les grands soupers paroissiaux, le bref séjour d'enfance à Winnipeg, les chansons: "Kazala meni maty..."

Il reste aussi ses enfants, ses amis.

After Baba's Funeral et sa suite, **Sweet and Sour Pickles**, de **Ted Galay**, que le Prairie Theatre Exchange a choisi pour débuter sa saison, met en scène un pathétisme tout en provoquant sans cesse le rire.

Ou plutôt le sourire.

L'interprétation donnée, par les femmes surtout, ne manque guère d'intensité. **Davena Turvey, Nancy Drake** et, bien entendu, **Barbara Reese** donnent un spectacle qui s'éloigne de la caricature "ethnique", et auquel le Canadien - ukrainien, polonais, allemand ou franco-manitobain peut s'identifier.

After Baba's Funeral et **Sweet and Sour Pickles**, sous la direction de **Steven Schipper**, se poursuit jusqu'au 4 novembre au Prairie Theatre Exchange, 160 rue Princess.



After Baba's Funeral, **produit par le Prairie Theatre Exchange. "Netty tu devrais être fière, tes enfants ont tellement d'éducation. Moi, je suis seulement contente d'avoir mes enfants près de moi et qu'ils peuvent être ici quand quelque chose arrive."**

* * *

"Au **Cercle Molière,** nous sommes habitués à répéter" lançait le président de la seule troupe professionnelle de théâtre francophone au Manitoba, **André Martin**, durant l'assemblée annuelle la semaine dernière.

En effet, le Cercle Molière est arrivé à répéter le succès de 82-83 en 83-84: quatre productions dans la salle Pauline-Boutal, le Festival Théâtre Jeunesse, une tournée scolaire, les soirées CM2...

N'empêche que 84-85 pour le Cercle s'annonce une année un peu différente. Puisqu'il n'y aura plus de représentations en régions rurales. "Elles étaient fortement déficitaires" a annoncé le président.

Soulignons tout de même que plusieurs gens de Sainte-Rose-du-Lac et de la Rouge se sont abonnés à la saison 84-85.

"Le cercle Molière a aussi l'habitude d'adapter" ajoutait André Martin, en parlant de l'avenir. Plus spécifiquement des possibles projets de prélèvement de fonds qui pourraient être lancés avec l'embauche, le printemps dernier, de Raymond Smith.

Enfin, une citation tirée du rapport du directeur artistique, **Roland Mahé**: "Si c'est ça la clique du Cercle, Dieu fasse que cela dure car c'est à force de travailler ensemble, tout en respectant les traditions établies, que le Cercle se développe un style reconnaissable, une raison d'être bien à lui."

* * *

Parmi la cinquantaine de livres publiés au Manitoba cette année, les gens pourront s'intéresser à une nouvelle collection des **Éditions du Blé.**

Dans un format à coût modique, avec un tirage de seulement 350 exemplaires, la collection "Rouge" a comme premier objectif d'assurer la relève littéraire francophone en appuyant les jeunes et nouveaux écrivains.

Pourquoi "Rouge"? Le responsable de la première maison d'édition franco-manitobaine, **Lionel Dorge,** s'explique.

"Évidemment, il y a l'élément géographique: la rivière Rouge. Mais aussi, c'est le signe d'alerte, de quelque chose de brûlant. En plus, c'est associé à la gauche. Disons que "rouge" représente tout ce qui n'est pas établi."

Trois titres de cette collection seront bientot en vente.

Prévioузes du printemps, de **Charles Leblanc,** "des poèmes qui présentent un monde dur, parfois laid"; **Dix plus un demi**, de **Alexandre Amprimoz**, "une invitation à des canapés d'humour soigné"; et **L'imcomparable**, de **J.R. Léveillé,** "un mélange extraordinaire de réflexions sur la poésie, la littérature et la langue".

Ces textes seront disponibles lors du dizième anniversaire des Éditions du Blé le 9 décembre. "On veut marquer l'anniversaire en regardant vers l'avenir. Ce qui est rare. Souvent l'anniversaire, c'est une occasion pour se tourner vers le passé" commente Lionel Dorge.

Roland STRINGER

"Pas plus que la coupe Grey!"



Roland Stringer

Le 5e QUART

L'hiver est arrivé, les Bombers terminent la saison. Samedi soir contre B.C. plus précisément. Faut-il dire que cette partie déterminante confirme, une fois de plus, la capacité des quarts de sofa de La LIBERTÉ de pouvoir lire les pages de l'avenir de leur équipe préférée?

"On finira en première place. On gagnera dix parties, peut-être douze" prophétisait Jolly Turenne avant la saison. Hélas, Winnipeg, comme B.C., compte onze victoires, un match nul et trois défaites!

Jean-Louis Rocan (et plusieurs de ses confrères du même passe-temps) savait bel et bien en juin que les Lions seraient la proie des Bombers: "Seule B.C. pourra s'opposer aux Bombers. Si on gagne l'Ouest, on gagne la coupe."

Jim Nelson ajoutait que "individuellement, B.C. est supérieure. Mais comme équipe, c'est les Bombers les meilleurs."

N'empêche que tout dépend de samedi soir à B.C. Place. Depuis quelques semaines, on tente d'évaluer le rendement du remplaçant du quart Roy Dewalt, Tim Cowan.

Les fidèles quarts de sofa ne manquent pas d'objectivité: ça sera proche, mais Winnipeg vaincra! *(Voir Winnipeg gagnera!)*

Alors pourquoi le succès des gros bleus véridiques en 84?

Bernard Léveillé espérait en début de saison que Rick House et Joe Poplawski aient une bonne saison. À part l'entorse qui a gardé House sur le banc pendant une partie de la saison, on ne peut pas se plaindre des ailiers intérieurs des Bombers. Joe Poplawski, candidat canadien au Schenley encore cette année, a attrapé 65 passes pour 983 verges!

Soit dit en passant, les ailiers espacés des Bombers, James Murphy et Jeff Boyd, ont ensemble 131 attrapés pour 2270 verges.

Pour sa part, Charles Laflèche plaçait sa confiance dans Tom Clements: "Une année entière avec Tom Clements fera toute la différence!"

Que dire de la fiche de statistiques de Tom Clements cette année! Mais faut-il seulement commencer? Puisque les statistiques ne racontent pas la confiance qu'il inspire chez ses collègues. Chose que le quart de relève, John Hufnagel, semble réussir difficilement.

Clements a lancé 29 passes pour des touchés!

Somme toute, les affaires marchent comme sur des roulettes. On comprend plus facilement aujourd'hui les propos de Maurice Péloquin: "Pas moins que la finale de l'Ouest. Pas plus que la coupe Grey!"



À B.C. Place, il n'y aura pas de boue. Mais une pelouse artificielle. Les blessures seront-elles inévitables?

"Winnipeg gagnera!"

Les quarts de sofa de La LIBERTÉ ont répondu à deux questions cette semaine: "Quel sera le pointage de la prochaine partie contre B.C.?" et "Si les Bombers la perdaient, quelle en serait la cause?" La parole est à eux.

Daniel Boucher. "30 à 24 pour les Bombers. La seule chose qui pourrait causer la défaite des Bombers, c'est que B.C. soit meilleure cette journée-là."

Charles Laflèche. "32 à 16 pour les Bombers. On va perdre si Willard se fait mal ou s'il n'y a pas assez de pression sur le quart Tim Cowan."

Christian La Roche. "28 à 16 pour les Bombers. Winnipeg la perdra à cause de la foule de B.C. Place. Peut-être aussi à cause d'un manque de pression sur le quart puisque c'est quelque chose qui manque dernièrement."

Bernard Léveillé. "Chaque équipe fera plus de 30 points. Winnipeg gagnera par 4 ou 5. Si les Bombers perdent, c'est parce qu'ils ne se seront pas adaptés, au cours de la partie, à la stratégie de B.C."

Paul Paquin. "Winnipeg gagnera, mais par pas plus que 10. La cause d'une défaite? Le stade qui donnera un avantage psychologique aux Lions."

Maurice Péloquin. "22 à 16 pour les Bombers. Une défaite seulement parce que B.C. va jouer en k... Ou parce que Winnipeg manque de désir."

Jean-Louis Rocan. "Je ne suis pas capable de donner un score. Tu veux me faire parler, mon mautadit! Tout ce que je peux dire, c'est que la loi des moyennes veut que ça soit Winnipeg les gagnants. Si les Bombers perdaient, ce sera causé par un Clements qui n'est pas en possession de ses moyens. Peut-être aussi par le gazon artificiel de B.C. Place. Et par la foule qui, par un bruit d'enfer, intimide les équipes."





Tyrone Jones

"J'aime une attention spéciale"

"Vol Air Canada pour Winnipeg. Départ dans dix minutes. Nous prions tous les passagers de bien vouloir embarquer".

C'est ce que devait entendre Tyrone Jones quand il s'est aperçu de la disparition de son billet d'avion. La scène se déroulait au printemps 83, dans l'aéroport de Chicago.

"C'est une histoire que je n'ai jamais raconté à personne" lance le secondeur défensif des Bombers qui tourmente les meilleurs quarts de la Ligue, Tyrone Jones.

"Pour venir au camp d'entrainement des Bombers, j'avais pris l'avion de Jackson. J'étais descendu à Memphis et en Caroline du Nord avant d'arriver à Chicago."

"Une fois au terminus pour Winnipeg à Chicago, j'ai remarqué que tout le monde était vite devenu immense. Chose normale: il y avait une quarantaine de passagers qui venaient s'essayer au camp des Bombers. Tout le monde comparaît ses statistiques. On demandait qui jouait quoi et comment vite on pouvait courir."

Pour Tyrone, c'était excitant. "Je commençais déjà à me faire des amis." Quand, tout d'un coup, comme dans un bon suspense américain, l'imprévu passe la porte sans même sonner...

"L'avion partait dans quelques minutes et je ne trouvais pas ce fameux billet. Je suis retourné à l'autre terminus: pas de billet. J'ai demandé finalement à mon ami, Norman Gibbs, avec qui j'avais joué à Bâton-Rouge de dire aux Bombers que je ne serais pas là."

"Dans ma tête, je me disais, c'est fini. Les Bombers ne voudront jamais un joueur qui ne peut même pas voyager sans perdre son billet!"

"Je suis donc allé aux bureaux d'Air Canada. C'était ma dernière chance. J'ai demandé à une employée si quelqu'un avait trouvé un billet. Elle a répondu: 'Si votre nom, c'est Harvey T. Jones, nous avons le billet'."

"Aujourd'hui, je pense à ça et je me dis que si je n'avais pas retrouvé ce billet, je n'aurais pas joint l'équipe. Ça, j'y crois sérieusement."

Tyrone Jones, le numéro 35 des gros bleus, a plus de 20 plaquages du quart à son actif cette année. Il est rapide, agressif et se relève toujours plus déterminé qu'avant. Coach Cal en est bien conscient.

"Quand j'étais jeune à St. Mary's en Georgie, je jouais tous les sports à l'école. Mais j'aimais beaucoup le football. Vous remarquerez une cicatrice sur mon front qui est le résultat d'un plaquage qui m'avait envoyé sur des racines d'un arbre. J'avais reçu 27 points de suture. J'étais jeune, ça m'a endurci."

"C'est aussi grâce à mes quatre frères plus âgés que je me suis habitué au sport. J'avais 12 ou 13 ans et je jouais avec des gars de 20 ou 21. J'ai tenu mon bout!"

N'empêche qu'à la fin du secondaire, les entraîneurs décourageaient Tyrone. Il était trop petit. "J'avais beaucoup à prouver."

Il s'est donc rendu à Bâton-Rouge, un changement considérable puisque St. Mary's compte seulement 5 000 habitants. Il s'est aussi retrouvé dans la même conférence collégiale que James West. "Il a toujours joué comme il joue maintenant avec les Stampeders."

Et après quatre ans en Louisiane, il a entrepris ce voyage "historique" en 83 à Winnipeg. "Un entraîneur que je connaissais avait déjà travaillé avec Cal. Le directeur du personnel des Bombers m'avait dit après un camp en Nouvelle-Orléans que je pourrais jouer à Winnipeg. Je pensais qu'il disait ça à tout le monde. Mais j'étais déterminé de faire partie de l'équipe."

Winnipeg, Manitoba, Canada: "L'environnement et le monde sont différents. C'est un autre pays! Par rapport au sud des États, les gens sont plus accueillants. Ils ne craignent pas toujours un holdup."

D'ici peu, Tyrone s'alignera contre la ligne offensive des Lions. On attend beaucoup de lui et de ses collègues de la défensive secondaire des Bombers qui se sont acquis une réputation de tarabusteurs durant cette saison.

Ne pas le mentionner, serait faire abstraction de la réalité: les Lions s'inquiètent surtout de la pression que pourra appliquer Tyrone et ses confrères.

"J'aime une attention spéciale. Je me sens beaucoup mieux quand je réussi un plaquage du quart. Quand on essaie de me coincer, ça m'oblige de travailler plus fort" constate Tyrone, qui refuse d'être intimider par les Lions.

"Je ne fais aucune préparation spéciale pour B.C. Je me sens plus motivé que d'habitude, mais l'important c'est de se rendre à la Coupe."

Comment se prépare d'habitude Tyrone avant une partie? "Je ne fais rien de différent. Certains écoutent la musique, d'autres aiment le silence. Moi, j'essaie seulement de mettre ma tête en accord avec ce que j'ai à faire. Et je le fais!"

Depuis les jours où Tyrone Jones jouait contre Harris Skipper (maintenant avec les Concordes de Montréal) à l'école secondaire de St. Mary's, le football a toujours constitué l'essentiel de sa vie.

"La NFL pourrait m'intéresser. Mais j'ai seulement 23 ans. Je pourrais facilement rester à Winnipeg jusqu'à l'âge de 27 avant de m'essayer aux États-Unis."

Roland STRINGER



Harvey T. Jones: "Je ne fais aucune préparation spéciale pour B.C.... L'important, c'est de se rendre à la Coupe."

Qu'en pense Ty?...

De Edmonton. "Matt Dunigan, c'est le quart le plus rapide au Canada. Et il n'arrête pas. Il fait tout pour s'en sortir. Conredge Halloway et J.C. Watts sont difficiles à atteindre. Mais ce n'est rien à côté de Dunigan!"

De la Saskatchewan. "Pour la meilleure ligne offensive, c'est entre Montréal et la Saskatchewan. Mais le meilleur bloqueur, c'est Roger Aldag de la Saskatchewan. Il reste toujours près de la terre et a beaucoup de finesse. Il faut dire que des gars comme John Bonk et Chris Walby ont aussi un bon style."

De la Colombie Britannique. "Les Lions connaissent la rapidité de nos secondeurs défensifs. Ils essaieront sans doute la passe rapide. Surtout puisqu'ils s'attendent à beaucoup de *blitz.*"

"Je pense tout de même qu'ils ne s'éloigneront pas trop de ce qui a assuré leurs onze victoires: le quart restera dans la zone protégée *(pocket)* et tentera beaucoup de passes."





Les Kings arrivent

L'échec aux rois s'impose



Guy Le Madec

VOL 84-85

Les Kings de Los Angeles sont les adversaires des Jets cette fin de semaine (les 27 et 29 octobre). Deux matchs d'extrême importance.

Les Kings font peau neuve depuis le retour de Rogatien Vachon. Mais qui sont les "nouveaux" Kings de Los Angeles? La réponse: à peu près les mêmes que l'an passé: Marcel Dionne, Doug Smith, Jim Fox, Bernie Nicholls, Dave Taylor, Mike McEwen, Terry Ruskowski et Brian Engblom sont les têtes d'affiche. Il ne faut quand même pas dire que les Kings n'ont pas changé, seulement le changement est plus subtil.

Pat Quinn est le nouvel instructeur, une quinzaine de joueurs de l'organisation ont été remerciés (pour la plupart des joueurs de l'équipe filiale), et on tente d'implanter une nouvelle attitude commune, l'attitude d'une équipe championne.

Hum! Ça rappelle les commentaires de Barry Long au début de la saison. Long aussi, voulait un esprit d'équipe un peu plus positif.

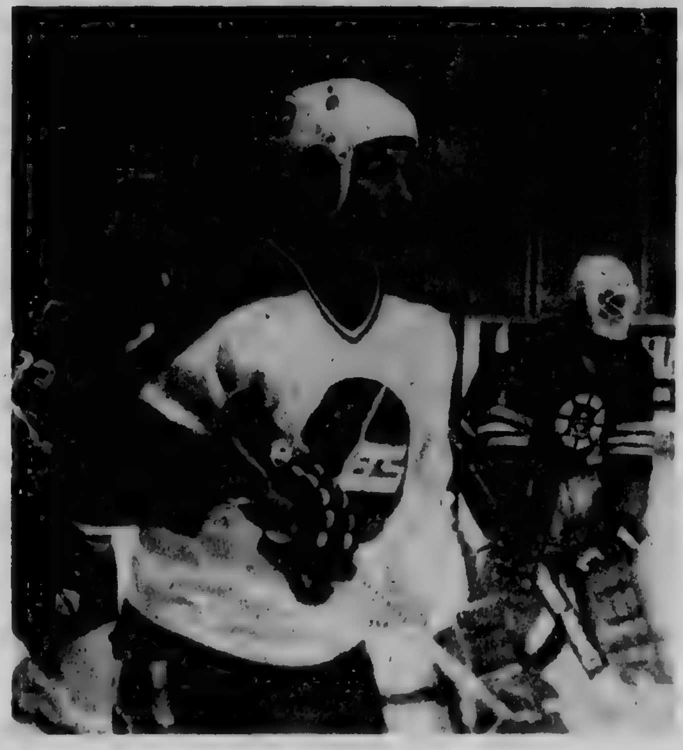
Los Angeles et Winnipeg sont des équipes rivales dans la division Smyth, d'où l'importance de ces matchs. En remportant deux victoires les Jets obtiendraient 4 points au classement. Et bien entendu, cela priverait aussi Los Angeles de ces précieux points. Les Kings ne se laisseront pas faire; ils veulent faire oublier à leurs partisans leur début de saison plutôt moche.

Les Jets auront aussi une motivation supplémentaire; ils n'ont pas encore remporté un seul match contre les formations de la Smyth. Les défaites contre Calgary et Edmonton semblent encore indiquer que les Jets connaîtront de la difficulté contre les équipes albertaines.

Les champions de la coupe Stanley sont encore plus puissants que jamais. Parce qu'ils sont plus gros, plus rapides et plus agressifs, les Oilers d'Edmonton ont remporté, la semaine dernière, une victoire bien méritée. Contre Boston, les Jets ont eu plus de chance. La vitesse et la mobilité des Jets leur permettait de distancer les Bruins.

Mais durant ce match contre Boston, Perry Turnbull a été blessé au genou. Sans lui, les Jets n'ont aucun ailier gauche pesant plus de 200 livres. John Ferguson pourrait remédier à la situation en faisant un rappel de leur équipe filiale de Sherbrooke.

Les gros ailiers gauches disponibles sont Tom Martin, Jordy Douglas et Wade Campbell. Il reste à savoir si un tel rappel se fera avant les matchs contre Los Angeles.



Doug Smail, encadré de deux Bruins.

Le Club La Vérendrye cherche des membres

Le Club La Vérendrye s'organise actuellement pour augmenter son membership, a indiqué son président, Richard Bayer, lors de l'assemblée annuelle le 23 octobre.

Environ 175 personnes ont appris que la situation financière du Club était "assez bien". Le Club a enregistré un profit. Le montant n'est pas dévoilé publiquement, selon la politique de ce club privé.

Toutefois, depuis que le gouvernement provincial a réorganisé les loteries, la vente des Nevada rapporte "40 pour cent de moins". Cette baisse est ressentie depuis le mois de juin.

Richard Bayer n'entrevoit pas de difficultés financières "si on se rend à 3 000 membres". Le Club La Vérendrye peut accepter un maximum de 3 500 membres. 2 600 détiennent actuellement une carte.

"Nous espérons, avec la campagne pour augmenter le membership d'ateindre 3 200 membres d'ici janvier." Il faut deux membres réguliers (francophones) pour permettre la venue d'un membre associé (non-francophone).

C'est au mois de mai que les tarifs des cartes de membre ont été haussés. Ils sont passés de 20$ par an et par personne à 25$; de 25$ à 35$ par couple. La diminution des profits des loteries limite les plans d'avenir du Club. Pour le moment, on ne parle plus d'agrandissement du bâtiment.

Le Club La Vérendrye est satisfait de la fréquentation de ses membres les vendredis et samedis. Pour attirer plus les jeunes, une musique rock est offerte le mercredi soir.

Depuis le départ de Roland Senez en septembre, c'est Richard Bayer qui assume une partie de l'administration. L'embauchage d'un nouveau directeur-général devrait se faire d'ici janvier. "Nous cherchons une personne avec une expérience en gestion et une connaissance dans la restauration. J'espère qu'il s'agira de quelqu'un du Manitoba".

Le conseil d'administration se compose de 12 personnes. Richard Bayer est président pour une autre année. Rosaire Rivard, Henri Coss et Gerry Plamondon ont été réélus; Wilfrid Morin et Denis Chouinard élus. Les autres sont: Lévy Ouellet, Georges Perreaux, Clément Boulet, André Champagne, Louis Brisebois (président sortant) et Fern Morier (président des Canadiens de naissance).

Bernard BOCQUEL



Maurice Sabourin (à gauche) et Cyril Parent (à droite) en compagnie d'un homme d'affaires qui a choisi le SERVICE GARPHIQUE de La LIBERTÉ: Raymond Lafond, le directeur général de la caisse populaire de Saint-Boniface (succursale Provencher, Parc Windsor, et Précieux-Sang).



Pas la finale, mais de très bons points



Dernière rangée de (gauche à droite): Raymond La Flèche (entraîneur) Scott Chartier, Nestor Hayden, David Simard, Alain Huberdeau, Curt Horning; debout au milieu: Daniel (Tucker) Deschambault, Daniel (Ti-Gars) Deschambault; première rangée: Martin Tremblay, Daniel Simard, Jason (Naps) Tremblay, Stéphane Chartier, Ronald Deschambault. Absents: Roland Deschambault, Michael Perreault et Jason Hayden.

L'équipe de soccer masculine de l'école Saint-Lazare a participé cette année dans la ligue de soccer de la division scolaire Birdtail.

Saint-Lazare a terminé la saison régulière avec une fiche de six victoires et deux matchs nuls. La demi-finale a eu lieu à Saint-Lazare, contre Hamiota, le 11 octobre. Celle-ci fut remportée, après les soixante minutes de jeu, grâce à un lancer de pénalité réussi par Scott Chartier.

L'équipe passa en grande finale le 16 octobre à Hamiota contre Strathclair. Malgré un effort vaillant, elle baissa pavillon 2 à 1.

Soulignons que le meilleur compteur de la ligue est Nestor Hayden (10 buts). Le gardien de but affichant la meilleur moyenne, David Simard (1 but par match) fait aussi partie de l'équipe de Saint-Lazare.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Vendredi, 26 octobre: Danse d'Halloween, commanditée par les Chevaliers de Colomb, à la salle communautaire, débutant à 21h30. Prix pour les meilleurs costumes.

Samedi, 27 octobre: Marché aux puces des dames auxiliaires à la salle communautaire de 10h00 à 14h00, suivi d'un bingo de 14h00 à 16h00.

La gerbe bénie

La communauté de Sainte-Agathe a été particulièrement honorée lors de la visite de notre Saint-Père. Ça vaut la peine de le rappeler.

Puisque c'était impossible pour Rose-Marie Sorin d'assister à la messe pontificale du parc Birds Hill, elle rêvait tout de même d'offrir un cadeau significatif au pape Jean-Paul II à l'occasion de son séjour à Winnipeg.

Au dire de Mme Sorin: "Inspirée par les vents du Saint-Esprit, j'ai choisi la gerbe de blé pour représenter tous les paroissiens de Sainte-Agathe, car chaque famille a une souche de cultivateur, soit du côté maternel ou paternel, ou encore parmi ses ancêtres, sinon immédiate. Le blé symbolise aussi le fruit de la terre manitobaine qui sert à la fabrication du pain et de l'Eucharistie."

Elle s'est occupée de faire préparer une gerbe de blé avec l'aide des membres de sa famille et des "Filles de la Croix". À sa grande surprise, cette gerbe a été présentée au pape durant l'offertoire de la messe au parc Birds Hill. C'était pour elle une grande joie, un souvenir inoubliable. La gerbe a été remise à la paroisse avec la bénédiction du Saint-Père et, depuis ce temps, elle décore le bas de l'autel de l'église paroissiale.

Chaque famille de la paroisse qui en désire un souvenir pourra se procurer un épi de blé de cette gerbe bénie. Mme Sorin s'occupera de faire fabriquer un cadre commémoratif portant la photo du pape Jean-Paul II et des épis de cette gerbe, pour le presbytère de Sainte-Agathe.

Le concours était lancé au mois de mai dernier. Il s'agissait de faire une pancarte annonçant la visite de Jean-Paul II. Le gagnant de chacune des neuf catégories aurait l'honneur de recevoir la communion de la main du pape lors de sa visite à Birds Hill. Il y eut environ 950 participants.

Un rêve

Mona Lemoine de Sainte-Agathe a gagné le premier prix parmi les 190 participants de sa catégorie. Voici ce qu'elle en dit: "J'étais malade la journée que j'ai reçu la nouvelle, mais j'étais tout de même très excitée. C'était comme un rêve. Ceci était à la fin de juin, et je n'ai reçu aucune autre nouvelle, sauf pour me dire que j'aurais plus de renseignements vers la mi-août. Tout l'été, j'y pensais. J'étais certaine que ça ne se réaliserait pas."

Finalement, le grand jour. Je n'étais même pas nerveuse. Ma famille l'était pour moi. Quand j'étais en rang pour communier, j'ai eu le temps de voir que le pape est vraiment beau avec ses belles joues reluisantes. Mon tour arrive et ça se passe trop vite. C'est une journée mémorable. Il me semble que c'était un rêve."

Puisque sa pancarte était bien significative de la visite papale 84, le conseil des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe a décidé d'en faire une reproduction en miniature pour décorer le couvercle de leur bulletin mensuel, circulé parmi les membres.

Thérèse DUMESNIL

Calendrier

Le 27 octobre: le conseil étudiant organise un "Marché aux puces" à l'école élémentaire de Sainte-Agathe, de 10h00 à 16h00. Le but est de prélever des fonds pour les activités du conseil étudiant, et aussi pour obtenir de l'équipement scolaire.

Pro-Vie et hockey: ça marche

Il y en avait de tous les âges, à partir des p'tits bouts de choux de 2 ans jusqu'à des pépères de 70 ans!

En tout, 88 personnes sont venues se dérouiller les pattes pour la cause Pro-Vie lors du marchethon du 13 octobre organisé à Saint-Jean-Baptiste par le Conseil Montcalm.

À part se réjouir de la participation la plus nombreuse depuis 3 ans, les responsables Hervé Barnabé et Eugène Fillion sont très satisfaits du résultat financier, environ 3 500$, au comptant et en promesses.

Pendant ce temps, les préparations continuent pour le hockey cet hiver. À sa réunion du 11 octobre, la "Red River Valley International Hockey League" a accepté les Royals de Saint-Jean-Baptiste et les Knights de Sainte-Agathe pour la saison 84-85. Ces deux nouvelles équipes se joignent aux formations régulières de l'année dernière: Miami, Morden, Altona, Emerson et Dominion City.

Du côté des Royals, un troisième commanditaire, Sabourin Seed Service, partagera le coût des gilets de l'équipe avec Roy Légumex et Parent Seed. Et les responsables de l'équipe ont bien commencé l'établissement d'un fonds d'opération avec un profit net d'environ 1 600$ réalisé avec la soirée sociale du 19 octobre à Saint-Jean-Baptiste.

La RRVIHL prévoit une cédule de 24 parties par équipe, cédule qui sera finalisée lorsque la Ligue Southeastern aura annoncé la sienne (probablement que certains joueurs joueront dans les 2 Ligues).

Florent BEAUDETTE

Calendrier

- le 27 octobre, à 19h00, à l'église de Sainte-Agathe, installation des officiers des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm (suivie d'une soirée sociale) avec les confrères de Sainte-Agathe, Saint-Norbert et Saint-Viateur.

- le 1er novembre à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste clinique de sang de la Croix-Rouge.

- le 1er novembre, au sous-sol de l'église de Saint-Jean-Baptiste, rencontre sur la récente visite du pape pour tous les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste et de la région.

- le 10 novembre, à 20h00, à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste, soirée canadienne organisée par le Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste. Orchestre, souper à l'ancien temps. Invitation ouverte à tous les canayens de la région. Réservez vos billets (6$ par personne) au 758-3890.

Une fête que beaucoup revivront encore longtemps

La plus vieille communauté de la rivière-aux-Rats revêtait un air de fête en fin de semaine dernière. Par un curieux hasard de l'histoire, cette communauté est cependant la plus jeune paroisse. Et c'était précisément la fête solennelle du jubilé d'or de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne qui réunissait des foules venues de partout au Manitoba et même au Canada.

Mais tout d'abord, il fallait la préparer cette fête. Voilà pourquoi, au cours de la semaine qui précédait la Saint-Viateur, les paroissiens se réunissaient quotidiennement dans leur temple pour une retraite paroissiale prêchée par le père Ronald Léger, c.s.v. Le thème ne pouvait être plus approprié, puisque le père Ron a entretenu les Otterburnois sur le sujet de la communauté: comment la créer et l'entretenir.

Mais la retraite n'était qu'un avant-goût de ce qui était à venir.

D'abord, samedi 20, quelque 200 personnes, en majorité des enfants, se rassemblaient à la salle Saint-Viateur pour assister à l'avant-première de "Les 'P'tits Poucets' de la rivière-aux-Rats" et de "D'ji vousse qu'cè la rivière-aux-Rats".

Le lendemain, dimanche, c'était le grand jour. Le tout commença par une messe d'action de grâce concélébrée par le père Jean-Claude Pigeon, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur et remplaçant de Mgr Antoine Hacault, l'abbé Laval Cloutier; curé actuel; les pères Gerard Clavet et Ronald Léger, c.s.u., amis de la paroisse, le père Louis-Philippe Saint-Denis, c.s.v., ancien curé et les abbés Edouard Banville et Marcel Carrière, fils de la paroisse.

Au cours de cette cérémonie, les fidèles qui avaient rempli l'église à craquer ont pu revivre quelques moments du passé, pendant que la chorale exécutait le "Gloria" de la messe des anges ainsi que "Mon âme en ce jour glorifie".

Suivant la messe, tous se rassemblaient à la salle du curling pour le repas de l'amitié servi par les "Danseuses de la Rivière-aux-Rats". Et à 15h00, 300 personnes étaient rassemblées à la salle Saint-Viateur, les yeux rivés au rideau. Toutes attendaient avec impatience la grande première de la pièce attendue de Madeleine Laroche: "D'ji vousse qu'cè la rivière-aux-Rats".

Mais il fallait d'abord passer à l'apéritif. Le rideau s'est levé sur "Les 'P'tits Poucets' de la rivière-aux-Rats" mettant en vedette Robert et Joëlle Poirier dans les rôles de monsieur et madame Lustucru, ainsi que 7 petits poucets. 7 petites Lustucru, et une narratrice, tous de la région de la rivière-aux-Rats.

Tandis que l'on préparait la scène pour le plat de résistance, les Danseuses de la rivière-aux-Rats ont exécuté quelques "sets carrés".

Enfin, Lise Desharnais, la narratrice, s'est présentée sur la scène pour situer l'auditoire. On était en 1879, sur les bords de la rivière-aux-Rats, à quelques pas de la future école Saint-Viateur-est d'Otterburne.

Puis, le rideau s'est levé pour faire place à une dame âgée, Frisette Vermette, qui tout en se berçant au milieu de la scène, racontait ses souvenirs de jeune pionnière à Otterburne.

Par la suite, les scènes sur le plateau nous faisaient vivre toute une gamme d'émotion à partir d'un fait historique de la communauté d'Otterburne et d'un de ses premiers maître de poste, Zerbès.

Pour ce faire, 20 acteurs de la région Otterburne-Saint-Pierre-Saint-Malo interprétaient toute une variété de rôles. Jean-Baptiste et Frisette (jeune) Vermette étaient joués par Pierre Beaudoin et Gisèle Marion. Frisette (âgée) était interprétée par Noëlla Laroche, tandis que Paul Laroche jouait le rôle du Captain Ewins, un des premiers commerçants de la région.

Après la pièce, la journée était loin d'être terminée. À 18h30, 250 convives se regroupaient à la salle du curling pour le banquet béni par l'abbé Laval Cloutier, curé, et présidé par Victorine Robidoux, (92 ans). La soirée se déroula selon le savoir-faire du maître de cérémonie, Paul Dupuis.



Après le banquet, plusieurs se sont succédé, tantôt pour présenter des voeux aux gens d'Otterburne, tantôt pour rendre hommages aux pionniers et aux communautés religieuses qui ont oeuvré dans la paroisse.

Parmi les personnes qui ont bien su faire rigoler l'auditoire, on note plus particulièrement Evelyne Beaudoin et Madeleine Laroche, qui ont raconté quelques anecdotes paroissiales recueillies au cours de leurs interviews, en préparation du livre de l'histoire d'Otterburne qui paraîtra tôt l'an prochain.

Cinquante ans dans la vie d'une proisse, ça se fête, ça s'est fêté. C'est une fête que beaucoup revivront encore longtemps.

Pierre BEAUDOIN

L'heure de tombée pour les annonces est le vendredi à 17h00

Il a parlé de LA personne

Il est venu chez nous.

Et avec l'autorité d'une personne qui est bien dans sa peau, avec la confiance inébranlable d'une personne qui s'épanouit dans le don total de soi au service des autres, avec la chaleur incontestable d'une personne qui est fondée sur Jésus Christ, avec la parole ferme et convaincante d'une personne qui puise dans la source de la Bonne Nouvelle, cet Évêque de Rome, personne parmi les personnes, noua a parlé de LA personne.



Claude Blanchette

INTERROGATION

D'abord et beaucoup de LA personne de Jésus.

Jésus, pleinement personne humaine et pleinement Dieu. Jésus, Fils de Marie et Fils du Père. Jésus, personne de son temps et de son époque. Jésus, personne envoyée par le Père pour annoncer la Bonne Nouvelle du Salut, pour faire connaître le Père.

Jésus, personne qui a appris ce qu'il en coûte d'aimer, lui qui a donné sa vie pour que toute personne puisse communier à l'amour parfait. Jésus, personne parfaitement à l'aise dans sa propre peau, qui a su lutter avec bonté et fermeté pour toute personne.

Jésus, personne mystérieuse et attachante, qui donne le goût de devenir, à sa suite, une personne de Jésus.

Oui, il nous a parlé d'abord et beaucoup de LA personne de Jésus.

Mais aussi, il nous a parlé de LA personne que nous sommes, de LA personne que je suis, de LA personne que je deviens.

LA personne que nous sommes... c'est-à-dire cette communauté que nous formons lorsque, librement, nous nous rassemblons, personnes de toutes les cultures et de toutes les races, pour bâtir ensemble un monde meilleur pour toute personne... sans exception.

Nous sommes ensemble "personne" lorsque nous bâtissons toujours pour LA personne, lorsque LA personne a toujours la priorité sur les choses, lorsque nous construisons un monde où la première valeur est LA personne, lorsque, dans nos maisons, il y a toujours place pour LA personne, que celle-ci soit blessée, handicapée, mal-aimée, non-née. Une société pour LA personne, et non la personne pour la société!

LA personne que je suis... c'est-à-dire chacun de nous dans la dignité de sa personne, dans la dignité de son projet de devenir. Chacun de nous est sacré. Chacun de nous a une valeur inestimable. Et personne n'a le droit de nous mettre en bordure de la communauté, comme une personne non-désirée, une personne-problème.

J'ai le droit au respect de ma personne. J'ai aussi le devoir de respecter ma personne en tout temps, dans ce que je fais et dans les choix que sont les miens. Se respecter, c'est s'enraciner dans le Christ Jésus et vivre de Lui dans un monde où on aime autant l'oublier... complètement. Se respecter, c'est respecter l'autre dans sa dignité, dans sa richesse, dans tout ce qu'il est et ce qu'il devient.

Oui, LA personne que je deviens... Car je suis appelé, comme personne, à devenir "Christ", à partager le Royaume de MON Père, à vivre, dès aujourd'hui, dans la joie et l'amour de ce Royaume.

Alors, qu'en est-il de LA personne???

Aujourd'hui, le rêve de Lorette a un toit. Et bien plus.

Mener à bonne fin un projet d'une telle envergure exige encore des efforts continus de personnes entreprenantes et dynamiques.

Bien avant la tornade du 8 juillet, tout un ouragan hantait la cervelle de Lorette Courcelles. Déjà à l'automne 80, elle y songeait. À plusieurs reprises, des personnes d'âge d'or insistaient pour qu'elle s'occupe d'une rallonge au Chalet Malouin, capable de les accueillir convenablement sans non plus qu'ils aient à terminer leur séjour aux sept différentes maisons du genre dans d'autres centres, loin des leurs.

Ainsi, la tâche lui est retombée sur les épaules. On avait confiance dans son audace, son entêtement et sa ténacité. En 1981, un comité de construction fut mis sur pied avec Gérard Gosselin, Gabriel Catellier, Fernand Bérard, André Courcelles, Jules Hébert et Denis Hébert en temps que président. Et au rang des directeurs on retrouve: Yvon Arpin, Jean Trudel, Dominique Roy, Julien Hébert, Victor Carrière et Rachelle Gosselin (secrétaire) ainsi que Lorette.

Toujours, elle entretenait avec l'équipe, l'espoir de voir monter un tel logis. Ce qu'elle a dû en mettre des heures à persister auprès d'une multiplicité d'autorités! Amasser de la documentation, faire des études, contacts, réunions, appels téléphoniques et même subir ce qu'a occasionné le changement de gouvernement en 81: c'est-à-dire tout réexpliquer les démarches entreprises aux nouveaux gros bonnets pour, enfin, obtenir une subvention fédérale de 253 753$; 80 000$ de la province; 15 000$ en équipement de la Municipalité de De Salaberry; 12 000$ provenant d'Emplois d'Été Canada.

La Fédération des Caisses Populaires a accepté un prêt hypothécaire de 1 113 000$, avec garantie par le C.M.H.C. Reste encore à remplir la balance au travers de maintes activités, en vue de prélèvement de fonds.

Eh oui, les ventes de pâtisseries continuent toujours sur commandes auprès des reponsables, Florence Proteau et Simone Gentes, étant donné que la chapelle, l'ameublement de la salle à dîner, l'entrée et la salle d'attente ainsi que la cantine ne sont pas compris dans le coût du projet.

On a prévu plusieurs services intéressants: service médical, repas complets, salon de coiffure, buanderie, poste, salon et boutique de toutes choses, atelier de menuiserie; service de vidanges et salon pour le personnel.



Lorette Courcelles qui étudie les plans.

Pour ce qui est de l'extérieur, un terrain est réservé pour jeux de fers à cheval, croquet, petit jardin et verger. Le paysagiste Réal Forest s'est occupé gratuitement de l'aménagement. Aussi, le club de la Berceuse a obtenu une subvention pour un belvédère.

Lorette a vendu son rêve. Plusieurs lui ont fait confiance et l'ont partagé.

Aujourd'hui, ce rêve, a un toit et suffisamment d'espace pour contenir 30 unités, dont 27 chambres à coucher avec cuisinette, salon et salle de bain, plus 3 chambres pour couples dont 2 pour accommoder des personnes invalides.

C'est un projet que l'on compte réussit au coût de 1 606 000$ où la fierté dépasse la rallonge.

Mais on n'en restera pas là puisque, déjà, on étudie les plans pour une maison de retraite - convalescence, comme deuxième rallonge.

Paulette GOSSELIN



Le chalet Malouin.

Une inquiétude hante la cervelle

Il fallait bien marcher pour que d'autres puissent patiner...

Le cycleton-marcheton de dimanche a sans doute causé des muscles endoloris, mais a ajouté 5 276$ pour un grand total de 50 000$, qui serviront à l'installation d'une glace artificielle.

Plusieurs personnes se sont méritées des prix à cette occasion. D'abord 100$ pour Jean Maynard, le mieux commandité avec la somme de 244$. En deuxième, on trouvait son fils, David. Joëlle Martel, âgée de 4 ans, était la plus jeune. Mme J. Mellon était la plus âgée des 102 participants.

Ceci dit, une grave inquiétude nous hante actuellement la cervelle: à savoir si la glace arrivera assez tôt pour aider l'équipe des Warriors à défendre son titre de champions de la H.T.H.L...

Paulette GOSSELIN

Calendrier

Le 2 novembre, les Filles d'Isabelle auront une masquarade à la Salle Iberville au son de "Buck Sound".

Saint-Norbert

Calendrier

Le Comité culturel de Saint-Norbert invite à sa Boutique d'Artisanat, version 1984. Cette vente aura lieu le samedi 10 novembre de 13h00 à 21h00 et le dimanche 11 novembre, de 11h30 à 18h00, à la Salle Ritchot, 80 rue St-Pierre (au sous-sol de l'église paroissiale).

On pourra s'y procurer des sculptures sur bois et en métal, de la poterie, des vêtements de Bouts de Choux et divers autres articles d'artisanat, tous confectionnés par des artisans de Saint-Norbert.

Pour le 150e, il faut réaliser l'importance de travailler ensemble

Les paroissiens et les anciens paroissiens de Saint-François-Xavier sont venus témoigner leur reconnaissance pour les 150 ans de bénédictions dans leur paroisse, le 21 octobre.

Adam Exner nous a accueilli en nous rappelant que tout ce que nous avons, nous l'avons reçu du Père qui a travaillé puissamment par l'intermédiaire des "gens ordinaires".

Pour eux, la vie de foi n'était pas facile; ils avaient des obstacles énormes, mais ils étaient animés de foi profonde, d'espérance forte et d'un amour brûlant dans leur coeur.

La célébration de la messe a regroupé notre évêque, Mgr Adam Exner, le prêtre natif de la paroisse, l'Abbé Gérard Régnier de Saint-Rémi, Québec; nos anciens curés Mgr Gérard Gervais, P.D.; l'abbé Roland Lavoie, de Saint-Eustache; un ancien assistant au Père Paul-Emile Halde, Mgr Charles Halpin de Regina; et le Père Florida Tourgeon OMI. Le Père Norbert Dufault n'a pu se joindre au clergé invité.

Dans son homélie, Mgr Exner a signalé que les premiers à amener la foi dans l'Ouest et le nord canadien étaient les Coureurs de bois. Ils semaient les germes de la foi parmi les gens qu'ils rencontraient. À l'arrivée des missionnaires, les habitants étaient prêts pour le baptême et la confirmation dans l'Église.

Mgr Exner, comme Saint Paul, a exhorté à répondre fidèlement à l'appel de Dieu à transmettre en communauté chrétienne notre foi à ceux qui viennent après nous, de façon à garder l'unité et la paix. "Nous n'avons qu'une foi, une expérience, un esprit, un Seigneur, un Père de tous".

Deux religieuses originaires de la paroisse, Sr Pierrette Caron mo et Sr Rosaire Lamothe SNJM, ont participé à la célébration par les lectures. Les Soeurs Grises, Srs Rose-Anna Ritchot, Lucie Beaudry, Antoinette Normandeau, Céline Vermette et Marguerite Dupont, accompagnaient M et Mme Edmond Robidoux à présenter les offrandes.

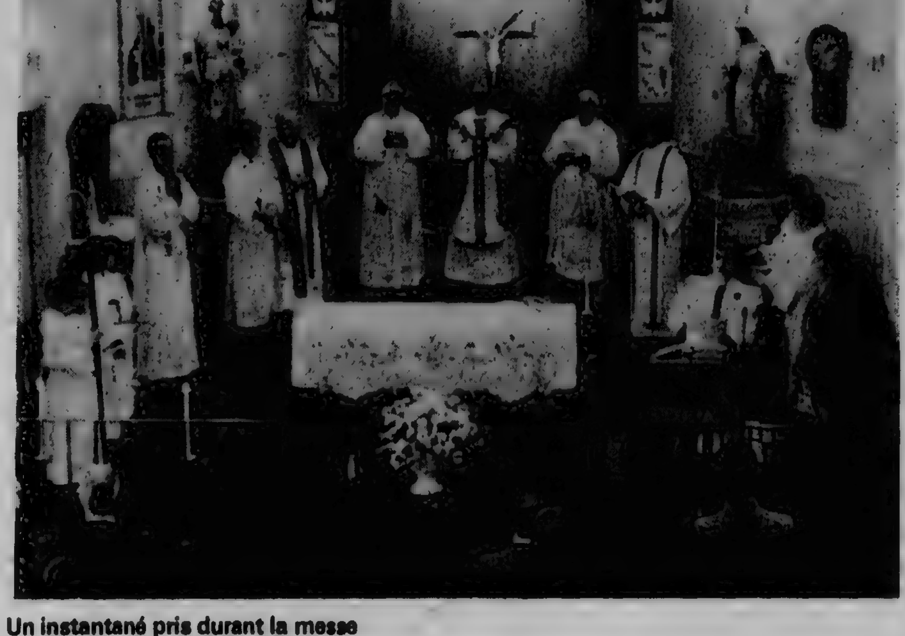
Une collection d'objets religieux historiques de la paroisse a été exposée au jubé de l'église.

La réception à la salle communautaire a été l'occasion pour les invités de partager des anecdotes de leurs années à Saint-François-Xavier. Viola Dufresne, dame de cérémonie, a su, avec son humour et son magnétisme, contribuer à l'atmosphère intime et agréable de la veillée.

L'abbé Régnier, entre autres, a salué les mères de famille des 150 ans. "Elles étaient porteuses de foi et éducatrices." Une époque se termine, une nouvelle orientation débute.

Sr Céline Vermette, assistante provinciale des Soeurs Grises, a touché l'histoire, l'arrivée des Soeurs à la Prairie du Cheval-Blanc. Mère Marie-Louise Valade et Sr Marie Lagrave, deux des quatre premières soeurs à quitter la maison-mère à Montréal en 1844, ont ouvert le premier couvent en 1850, engagement qui assura leur présence à Saint-François-Xavier pour 118 ans.

Sr Vermette a remercié les paroissiens pour ce qu'ils ont fait pour les Soeurs Grises. Les paroissiens appuyèrent la note de Mgr Adélard Langevin au procès-verbal d'une visite, "Nous bénissons tout spécialement l'oeuvre si belle, accomplie par les Révérendes Soeurs Grises, bienfaitrices uniques de la paroisse."



Un instantané pris durant la messe

Danielle Régnier, Anita Hébert, Rosalie Lafrenière et Lorraine Fleury, musiciennes et interprètes ont chanté en anglais, en saulteaux et en français.

Le Père Lavoie a indiqué qu'il gardait toujours de bons souvenirs de la paroisse et Mgr Gervais a souhaité que les paroissiens voient cette paroisse continuer ses travaux en cours et se développer.

Mgr Halpin a exprimé sa reconnaissance pour l'appréciation manifestée par les paroissiens envers la présence des prêtres parmi eux, ceci leur donnent un sens spécial à la vie. Il nous conseille vivement de faire connaître les richesses du passé, nos belles traditions, leurs vertus, leurs joies à nos enfants.

Mgr Exner, comme Cicéron, a souligné l'importance de garder nos racines, sinon. "Nous deviendrons comme un arbre sans racines qui ne dure pas quand le vent vient."

La santé de l'orateur invité, M. Henri Létourneau ne nous a pas accordé le plaisir de sa présence. En écoutant le Père Régnier lire le texte préparé par l'historien, nous sentions sa présence à cette fête d'histoire.

C'est avec reconnaissance et fierté que les paroissiens ont célébré le 150e anniversaire de foi à Saint-François-Xavier. Afin qu'un jour nos descendants aient ce même privilège, à notre tour, réalisons l'importance de travailler en communauté.

Josée BERNARD

Quatre candidats mais pas de soirée

Pour combler le poste laissé vacant à cause de la résignation de Fred Polanski comme conseiller du Quartier 1 de la Municipalité de Ritchot, des élections se déroulent le 29 octobre.

Quatre candidats se présentent. Il s'agit de: Hugh Hamilton, Gerard Kooiman, Joël Leclaire et Lawrence Roeland.

Par ailleurs, signalons que la soirée tenue depuis plusieurs années en novembre, connue du nom de "Meet your Neighbours Night", a été annulée... pour cette année du moins.

La Chambre de Commerce, organisateur de cette soirée, cite comme raisons un manque d'intérêt et la pénurie de gens prêts à travailler.

Le premier but de la soirée était de fournir aux nouveaux arrivés l'occasion de se présenter, de rencontrer les voisins, de s'intégrer un peu dans la communauté.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

La page de Bicolo

Au pays de l'Halloween!

BONJOUR toi!

Me reconnais-tu déguisé en clown?

J'aime l'HALLOWEEN et c'est pour ça que cette semaine je t'amène au pays IMAGINAIRE de l'Halloween... là où habitent les monstres, les sorcières, les fantômes et les lutins.

Embarque avec moi sur mon balai!!!

Bicolo

Le système du gouvernement est unique.

C'est le HIBOU, reconnu pour sa sagesse qui est à la tête du gouvernement.

Chaque province est représentée par un CLOWN. Au sénat, on nomme les FANTÔMES. Et les assises ont lieu dans la LUNE, la ville capitale de l'Halloween.

La **défense** du pays est assurée par une légion de CHAUVE-SOURIS qui jouissent d'un système de radar très avancé.

L'**occupation** principale des gens est de jouer des tours, de faire peur et de ramasser des traites et des sous pour partager avec d'autres enfants.

L'**habitation** principale est la maison hantée, mais dernièrement beaucoup d'habitants choisissent des citrouilles qu'ils décorent de façon fort intéressante.

Les **mets principaux** sont les pommes, les bonbons, la tire, les suçons et la gomme à mâcher.

Le **moyen de transport** principal est le balai volant!

Jeanne- Qu'est-ce que tu dirais si tu voyais un fantôme?

Pierrot - Rien du tout. Je courrais à toute jambe!

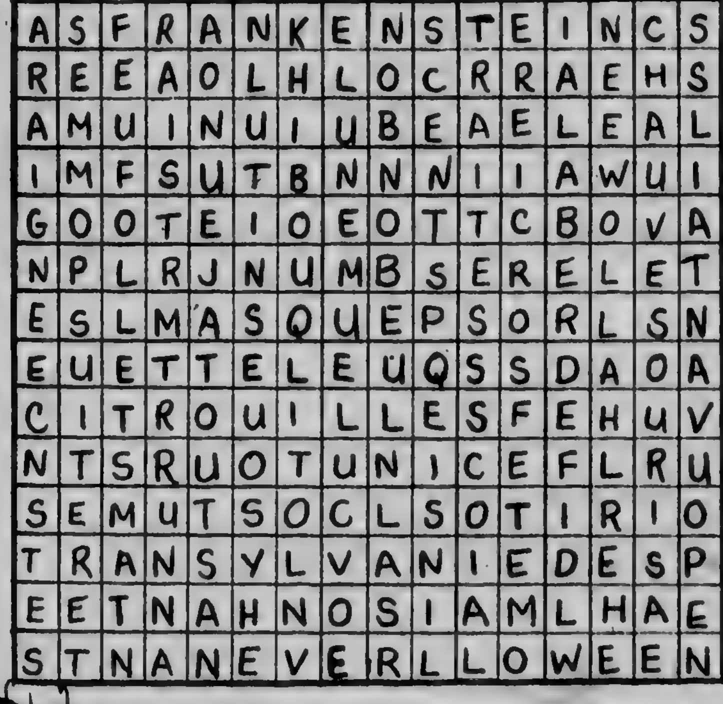
Le drapeau du pays de l'Halloween comprend un chat noir sur un fond orange.

Colorie le drapeau de l'Halloween.





En te servant de la liste de mots à droite, trouve dans la grille des mots d'**Halloween**. Les mots sont écrits dans tous les sens: de gauche à droite, de bas en haut...etc. Bonne chance et trouve la phrase "MYSTÈRE".



A	S	F	R	A	N	K	E	N	S	T	E	I	N	C	S
R	E	E	A	O	L	H	L	O	C	R	R	A	E	H	S
A	M	U	I	N	U	I	U	B	E	A	E	L	E	A	L
I	M	F	S	U	T	B	N	N	N	I	I	A	W	U	I
G	O	O	T	E	I	O	E	O	T	T	C	B	O	V	A
N	P	L	R	J	N	U	M	B	S	E	R	E	L	E	T
E	S	L	M	A	S	Q	U	E	P	S	O	R	L	S	N
E	U	E	T	T	E	L	E	U	Q	S	S	D	A	O	A
C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	S	F	E	H	U	V
N	T	S	R	U	O	T	U	N	I	C	E	F	L	R	U
S	E	M	U	T	S	O	C	L	S	O	T	I	R	I	O
T	R	A	N	S	Y	L	V	A	N	I	E	D	E	S	P
E	E	T	N	A	H	N	O	S	I	A	M	L	H	A	E
S	T	N	A	N	E	V	E	R	L	L	O	W	E	E	N

FÊTE
REVENANTS
COSTUMES
CHAUVE-SOURIS
TRAITES
MASQUES
UNICEF
CENTS
BONBON
SQUELETTE
FANTÔME
MAISON HANTÉE
BALAI
FEU FOLLET
FRANKENSTEIN
POMMES
HIBOU
LUTINS
LUNE
HALLOWEEN
ÉPOUVANTAILS
JEU
SORCIÈRE
TRANSYLVANIE
ARAIGNÉE
TOURS
CITROUILLE

C'EST DIFFÉRENT...

Peut-être cette année qu'au lieu de porter un masque, tu pourrais te maquiller.

Voici deux **recettes** que tu pourrais confectionner avec l'aide d'un adulte.

Recette pour MAQUILLAGE blanc

2 cuillères à thé de saindoux (Graisse pour la cuisine)
5 cuillères à thé de fécule de maïs
1 cuillère à thé de farine
Glycérine (que tu trouves à la pharmacie)
Colorant pour nourriture

Avec une spatule, mélange les 3 premiers ingrédients jusqu'à ce que le tout forme une pâte. Ajoute 3 ou 4 gouttes de glycérine et mélange bien le tout.
Ajoute ensuite le colorant pour obtenir la couleur désirée. Avec les doigts, applique sur le visage dans une direction.

Recette pour MAQUILLAGE brun

1 cuillère à thé de saindoux
2½ cuillères à thé de cacao (non-sucré)
Mélange comme pour la recette pour le maquillage blanc.
NOTE: Pour appliquer le maquillage on peut aussi se servir d'un pinceau.

Va maintenant t'amuser!

Réponses: Mot-croisé, Revenant
Traites Balai
Squelette Araignée
Épouvantail Fantôme
Maison hantée



Colorie la maison de la sorcière.

Colorie les numéros 1 en vert
les numéros 2 en noir
les numéros 3 en orange
les numéros 4 en brun

ESSAIE DE COMPLÉTER LE MOT-CROISÉ DU REVENANT.

1. Ce que l'on donne à l'Halloween
2. Ce qu'il y a sous la peau.
3. Il fait peur aux oiseaux.
4. Mammifère volant.
5. Là où habitent les fantômes.
6. Moyen de transport de la sorcière.
7. Insecte qui tisse des toiles.
8. Autre mot pour revenant.

REVENANT

MEMBRE GAGNANT:

Natalie Foidart
162, Fernwood
Winnipeg, Manitoba
6606

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....**Âge:** ....

Saint-Claude

Une tournée sur cette ferme, c'est une découverte!

La famille de bisons sur la ferme à André Jeanson s'agrandit. C'était d'abord Tina, Tricia, Théodore, Tameka et, maintenant c'est la jeune Tara.

Tara vient d'avoir deux mois. Elle se porte bien. Ses deux petites cornes commencent à percer et voir le jour. Dès sa naissance, elle a été séparée de sa mère, Tricia, dans le but d'en faire une bête domestique. Elle a été adoptée par une vache Jersey et ce lait très riche semblait lui plaire.

Tara est la seule des bisons qui ne vit pas au grand air. Elle est hébergée dans l'étable, nourrie de lait riche et de bon grain.

Malgré tous les efforts pour l'apprivoiser, l'instinct sauvage semble demeurer l'élément dominant chez cette jeune bête. Non seulement elle est farouche, mais elle se méfie et ne se laisse approcher qu'à moins que ce soit pour lui donner à manger.

Elle se tient toujours aux aguets, prête à "montrer ses cornes" à quiconque se veut trop hardi. Son silence nous laisse deviner qu'elle rumine constamment sa force d'animal sauvage. Si, seulement elle pouvait rompre le silence avec son cri, son beuglement. L'être humain se sentirait peut-être un peu rassuré.

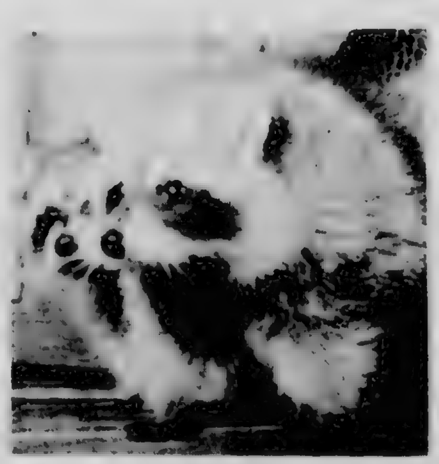
Une tournée sur cette ferme, c'est faire toute une découverte. L'accueil chaleureux est un fait non seulement pour les êtres humains mais pour les animaux aussi.

Si bien que deux petits ratons laveurs qui s'y étaient aventurés, alléchés par la nourriture disponible pour qui a faim, y sont revenus une deuxième et une troisième fois. Ils ne veulent plus partir. On leur a même donné un nom: Jimmy et Jenny. Ils se sentent "chez eux". Tout leur appartient.

On ne saurait trop dire qui a adopté qui? Est-ce le propriétaire qui a adopté les ratons laveurs ou les ratons laveurs qui ont adopté la ferme?

Leur liberté de s'évader est respectée, mais pourquoi renier un petit royaume qui fournit une table bien garnie, de l'eau en abondance pour laver leurs mets? Jimmy et Jenny savent ce qui est bon!

Rose PHILIPPE



Les deux ratons laveurs, Jimmy et Jenny.



Tara, la jeune bison de deux mois.

Notre-Dame-de-Lourdes

Pas étonnant que c'était très populaire

Une semaine d'entraînement et d'apprentissage s'est terminée le samedi 20 octobre pour les 105 jeunes enregistrés pour la troisième session annuelle de 'hockey school'.

L'organisateur, André Dacquay, a appuyé sa satisfaction en remarquant qu'il y a eu 18 participants âgés de 5 à 7 ans, 30 de 8 et 9 ans, 25 de 10 à 12 ans et 32 de 13 à 17 ans.

Les communautés environnantes ont été également bien représentées. Les communautés environnantes sont venues d'Altamont, Baldur, Bruxelles, Cypress River, Holland, Mariapolis, Manitou, Rathwell, Somerset, Saint-Alphonse, Saint-Claude, Saint-Léon, Swan Lake, Treherne, et, bien Sûr, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La popularité de cette semaine d'entraînement est due en partie au fait que la saison de hockey s'annonce, mais surtout à la compétence des entraîneurs, eux-mêmes bien expérimentés comme joueurs et entraîneurs.

Par exemple, Maurice Brunel a joué pour la Suède, tandis que Bob Leslie l'a fait pour l'Autriche. Marshall Kennedy a obtenu son cinquième niveau d'entraîneur en Russie et Don Revel a joué pour les Selkirk Steelers. Ces quatre, ainsi que l'entraîneur Neil Marten, ont donc contribué à la popularité de cette semaine d'école.

Cette semaine d'activité a aussi fait de l'Arène Notre-Dame le lieu de rencontre pour parents, amis et étrangers, comme durant les longs mois d'hiver ces dernières annéesl

Denis BIBAULT

Calendrier

Le Tir sur cibles mobiles aura lieu le dimanche après-midi 28 octobre, et ceci sur le terrain de tir Notre-Dame. Tous les intéressés sont les bienvenus. Une petite cotisation sera demandée pour défrayer les frais de la journée. Chaque participant doit apporter son arme à feu et ses cartouches. Le tir est organisé par l'Association de la faune Notre-Dame.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randle N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Maison, autrefois *"Salon de beauté Ducharme"*. Angle Aubert et Langevin. En face de l'école Taché. Pour de plus amples renseignements, composez le 233-3994.
687-

À LOUER: À Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, très propre, tapis, cuisinière, réfrigérateur, rideaux disponibles. 485$00 par mois, les services ne sont pas compris, Libre le 1er novembre. Composez le 237-7251.
697-

À VENDRE: Roulotte pour toute usage, peut contenir aussi deux motoneiges. Composez le 257-6922.
698-

À LOUER: À Saint-Boniface, suite meublée pour cet hiver. Personne âgée et références. Composez le 237-7365.
714-

À VENDRE: Maison 1½ étage avec annexe de 20 X 24. Peut servir de bureau, grande salle de récréation, "Apt Bachelor" etc. Utilisée maintenant comme salon de beauté. Pour de plus amples renseignements composez le 233-3944. Angle Langevin/Aubert à Saint-Boniface, en face de l'école Taché. Prix à négocier.
706-

À VENDRE: Peinture - tableau 30" X 40" par Allen Sapp, peintre de renommé international. "Winter on the Red Pheasant Reserve". Composez le 937-3718 à Battleford en Saskatchewan.
707-

À VENDRE: Poupées, deux grandeurs pour cadeau de Noël. Pour de plus amples renseignements, composez le 237-7536 après 18h00 svp.
708-

À VENDRE: Vêtements pour "Petits Bouts de Choux" "Cabbage Patch" sur commande entre 5$00 et 10$00. Composez le 233-3500 ou venez au 290, rue Notre-Dame à Saint-Boniface pour regarder.
709-

À VENDRE: À Letellier, réfrigérateur, anciens poêle électrique et poêle à bois. Meilleure offre, le plus tôt possible. Composez le 253-9093.
710-

À VENDRE: Un parka bleu marin, grandeur 42. Un parka gris, grandeur 42. Les deux sont comme neufs. Composez le 233-9929.
711-

À VENDRE: Vente de terrain agricole. 230 acres de terrain agricole près de la Rivière Rouge situé à 1 mille au nord du village de Sainte-Agathe. Toutes personnes intéressées, veuillez communiquer avant le 17 novembre 1984 par lettre adressée comme suit: La LIBERTÉ C.P. 190, Boîte 15, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Toutes les communications demeureront confidentielles. Les agents d'immeuble sont priés de ne pas communiquer avec le vendeur.
712-

À LOUER: Logement "Room & Board" pour deux hommes. Composez le 237-6273.
713-

À LOUER: À Saint-Boniface, suite meublée pour cet hiver. Personne âgée et références. Composez le 237-7365.
714-

À LOUER: Appartement de 3 pièces, poêle et réfrigérateur inclus. Personne tranquille svp. 250$00 par mois au 378, place Gaboury. Composez le 233-6569.
715-

FRANCOPHONE: Nouvellement arrivé au Manitoba cherche une famille anglaise ou personne anglophone dans le but d'apprendre l'anglais. Composez le 233-0541.
716-

VENTE: de garage géante au profit du YMCA le samedi 10 novembre de 9h00 à 13h00 au 5, avenue Fermor.



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Ouverture Officielle
50, rue Archibald
FAITES-LE VOUS-MÊME
Tapis en nylon à dos caoutchouté, à partir de 4$98 la verge carrée, ainsi que des centaines de "fins de rouleaux" - tapis et vinyl - à prix réduit.
COMPTANT SEULEMENT - PAS DE LIVRAISON
Ouvert la semaine jusqu'à 20h00
le samedi jusqu'à 17h00
CARPET BARN 233-3061

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

LOCATION... TÉL.: 233-1863
"MICROWAVE OVENS"
(Fours aux micro-ondes) et téléviseurs
Appelez Aurèle Dupuis
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, Saint-Boniface
Du lundi au samedi - 9h à 18h

Lorette

L'argent, c'est bien. Mais il ne faut pas oublier...

Encore une fois cette année, les gens de Lorette peuvent être très fiers du succès du souper paroissial, qui a eu lieu au début d'octobre en commémoration de l'action de grâce.

Les paroisses environnantes sont venues en grands nombres. C'est très bien et beau le montant d'argent qu'on ramasse pour la paroisse, mais il ne faut pas oublier le bonheur de pouvoir travailler et échanger des idées ensemble quelques semaines avant cette occasion.

Quand nous considérons que plus d'une centaine de personnes de la communauté ont travaillé ensemble cette journée-là, sans aucune dispute, c'est certainement l'exemple d'une grande famille chrétienne qui travaille ensemble à obtenir son but.

Cette année, plus de mille couverts ont été servis. Le profit net est 5 276$.

Les gagnants du tirage sont: Jason Marchadour de Lorette, 100$00, Idas Cournoyer de Lorette, 75$00, Lina Gagnon de Saint-Boniface, 50$00.

Lillianne LANSARD



Plus de 1 000 couverts ont été servis.

Somerset

Une vingtaine de saynètes prévues

Le comité culturel de Somerset prépare son deuxième spectacle, "Bierre et Saynètes"

Il y a déjà un bon moment que les organisateurs mettaient les roues en marche pour cette soirée (comprenant une vingtaine de saynètes), qui aura lieu le samedi 3 novembre, à 20h30.

Des billets sont disponibles chez les membres du Comité culturel.

Par ailleurs un spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge sous les auspices du Tiger Hills Arts Association aura lieu le jeudi 8 novembre à la salle communautaire de Somerset.

Huguette L. BOULET

Saint-Pierre-Jolys

Les "styles d'apprentissage"...

Des parents et des professeurs, en tout 95 personnes, se donnaient rendez-vous, le 11 octobre, pour jouir d'une rencontre organisée par le Comité de parents de l'institut Collégiale.

Le sujet de la soirée s'intitulait "les styles d'apprentissage". Les professeurs responsables de cette présentation, Edmond Labossière, Paulette Gosselin, et Albert Dequier, ainsi que Louis Druwé, psychologue, nous démontrèrent d'une façon détendue, intéressante, drôle que nous avons tous un style bien à nous pour apprendre.

Pour en nommer que quelques uns, par exemple, sombre avec la tempérture de l'appartement chaude ou froide... bien assis à une table ou écrasé dans les coussins, dans le bruit ou le silence.

Il y a des besoins psychologiques, comme connaître tous les détails du sujet, certains feront un travail assigné immédiatement, d'autres à la dernière minute...

Avec des saynètes bien appropriées, les "experts" nous ont aidés à regarder les différentes attitudes et besoins de chacun pour faire un travail ou étudier.

Ce fut très enrichissant de reconnaître que chacun est différent et que nous avons à en tenir compte; que nos enfants ont déjà leur style bien à eux qu'il faut chercher à comprendre et, qu'en somme, si le travail est bien fait et remis à temps, c'est là l'important.

Cécile MULAIRE

Nécrologie

Lucienne Dumesnil

Madame Lucienne Dumesnil, née Péloquin, est décédée le 12 octobre 1984 à l'âge de 85 ans, à l'hôpital Sainte-Anne au Manitoba.

Elle est vivement regrettée par ses enfants, ainsi que ses petits-enfants et arrière petits-enfants.

Tous garderont un bon souvenir d'une mère et grand-mère aimante, douce et toujours accueillante.

Lui survivent ses huit enfants; sa fille Anne-Marie et son époux Aimé Robert; Sr Marie-Paule, oblate; Denis; sa fille Rita et son époux Georges St-Hilaire; sa fille Aline et son époux Gérard Bilodeau; Adrien et Marguerite; Soeur Léonne, snjm et Richard et Lorraine.

Son époux Louis Edouard, l'a précédé auprès de son Créateur, il y a à peine un an le 10 novembre 1983.

De plus, elle laisse 26 petits-enfants et 21 arrière petits-enfants.

Elle laisse aussi dans le deuil deux soeurs: Mme Mathilde Pelland et Madame Emilienne Normandeau; deux frères: Willie et Louis.

La messe de la Résurrection fut célébrée le mardi 16 octobre en l'église de Sainte-Agathe, par l'abbé G. Damphouse assisté des Pères G. Clavet, A. Lacelle, Joseph Alarie et les abbés L.P. Jean et Louis Laurencelle.

L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse dans le lot de la famille.

La famille Dumesnil remercie très sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messe, de prières; tributs floraux, messages de condoléances, par leur assistance aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion de cette épreuve. Merci aux membres de la chorale. Merci aux médecins, au personnel de la Villa Youville pour leurs soins et leur dévouement. Merci aussi à Madame A. Lévesque et ses aides pour le goûter qui suivit la célébration.

Les enfants de Lucienne Dumesnil vous remercient de votre présence, de votre sympathie, de vos prières.



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

1. Possession immédiate
Maison neuve, air central, appareils ménagers inclus.
50 000$00

2. Maison bien entretenue
3 chambres à coucher (bungalow)
Garage simple
45 000$00

Murray Spilak au 1-422-8359
Century 21 George Penner Realty Ltd.
1-326-6458

À VOUS DE CHOISIR!

Saint-Boniface
Maison toute neuve avec subvention de 5 000$ et RHOP de 3 000$.

CONDOMINIUM
Saint-Boniface
Condo neuf en construction, avec subvention de 5 000$ et RHOP de 3 000$.

Saint-Vital
Bungalow neuf, 3 chambres à coucher, salle à manger, portes-patio, "ensuite" (salle de bains attenant à la chambre des maîtres). Lot 50 X 223. Possibilité d'échange.

LOTS POUR CONSTRUCTION
Norwood Flats - 50 X 223
Saint-Vital - 43 X 223
50 X 91
33 X 91

CONTRAT DE FRANCHISAGE
RJ House of Pizza - contrat de franchisage.
Roland au 942-2491 (code 3061), agent.

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-270" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur régional, achats et stocks, Canadien National, B.P. 244, station postale, "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R3C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

(1) véhicule P020088
Chev. Malibu 1981
No de série
1K69LA1194555

(2) véhicule P021112
Chev. Malibu 1981
No de série
2G1AT69J4B1481333

(3) véhicule P021113
Chev. Malibu 1981
No de série
2G1AT69J4B1481364

(4) véhicule P021114
Chev. Malibu 1981
No. de série
2G1AT67J8B1481285

(5) véhicule E026039
Familiale (Station Wagon)
Dodge 1976, No de série
DM45K6D125461

(6) véhicule E073364
Camion ramassage GmC
¾ Tonne 1973
No de série
TCY2431531123

(7) véhicule E075455
Fourgonnette Dodge
Modèle B200, 1975
No de série
B22BZ5X131662

(8) véhicule E077058
Camion ¾ Tonne
Double cabine, Chev. 1977
No de série
CCL247B161082

(9) véhicule N077022
Camion ramassage,
½ tonne, Chev. 1977
No de série
CCL4471173444

(10) véhicule N076363
Camion ramassage
½ tonne, Dodge 1976
No de série
D14BE6S314377

(11) 2 véhicules E078600
Camion ramassage
¾ tonne, GMC 1978
No de série
TCL2481540866

(12) 2 véhicules E077526
Camion ramassage
¾ tonne, GMC 1977
No de série
TCL2471525878

(13) 2 véhicules E078624
Camion Ford ¾ tonne,
Double cabine, 1978
No de série
F25HCBJ5764

CONDITIONS DE LA VENTE, F.O.B. "tel quel, sur les lieux". Le soumissionnaire choisi devra régler la transaction en entier dès qu'il apprendra que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de ses achats. Les véhicules doivent être enlevés dans la semaine qui suivra la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. W.G. McCoy, agent, matériel automobile, Garage CN Rail, 640 chemin Plessis, Winnipeg, Manitoba. Téléphone: (204) 235-2494, entre 8 et 16h00, du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Les soumissionnaires devront en outre indiquer clairement leurs nom et adresse postale dans la soumission.

R.J. Gunson
DIRECTEUR RÉGIONAL - ACHATS ET STOCKS

Agriculture Canada
Canadian Grain Commission — Commission canadienne des grains

AVIS AUX DÉTENTEURS DE DOCUMENTS ÉMIS PAR LES TITULAIRES DE PERMIS AUX TERMES DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

Le permis de négociant en grain No 1136 établi au nom de Mid-Man Farms Ltd. de Carberry (Manitoba) a été annulé le 8 septembre 1984. La compagnie a décidé de ne pas présenter une nouvelle demande de permis.

La Commission canadienne des grains est actuellement en possession des garanties produites par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 36 de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations envers les détenteurs de documents approuvés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas été payés par la compagnie susmentionnée sont priés d'informer la Commission de toute transaction non réglée. Tout avis doit parvenir à la Commission le 30 novembre 1984 au plus tard et être accompagné de pièces à l'appui.

Veuillez expédier les avis à l'adresse suivante:

Registraire et agent d'octroi des permis
Commission canadienne des grains
Pièce 747, 303 rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les permis peuvent expirer, être annulés, révoqués ou suspendus tout au cours de la campagne agricole. Pour connaître le statut actuel des titulaires de permis aux termes de la Loi sur les grains du Canada, prière de composer le (204) 949-3309.

Canada

RÉGIE DES SERVICES PUBLIQUES
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Requête présentée par Inter-City Gas Utilities Ltd., Inter-City Gas Transmission Ltd. et Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. en vue d'obtenir une ordonnance de la Régie des services publics les autorisant à intégrer leurs activités commerciales.

La Régie des services publics du Manitoba (ci-après appelée la Régie) tiendra une audience publique le mercredi 28 novembre 1984, (et qui se poursuivra, s'il y a lieu, les 29 et 30 novembre), à 9 heures, au Salon 1 du Victoria Inn, 3550, avenue Victoria Ouest, Brandon (Manitoba), pour examiner la requête présentée par Iner-City Gas Utilities Ltd. (ICGUL), Inter-City Gas Transmission Ltd. (Transmission) et Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (Plains-Western) en vue d'obtenir de la Régie une ou plusieurs ordonnances autorisant:

a) l'intégration ou la fusion des biens, concessions, privilèges ou droits de ICGUL et Transmission ainsi que leur fusion légale, en application de la Loi manitobaine sur les corporations, sous le nom de Inter-City Gas Utilities Ltd.;

b) l'intégration ou la fusion des biens, concessions, privilèges ou droits de ICGUL (après sa fusion avec Transmission) et de Plains-Western ainsi que leur fusion légale, en application de la Loi manitobaine sur les corportions, sous le nom de ICG Utilities (Manitoba) Ltd.

La Régie stipule à la page 4 de l'ordonnance no 94/84: "Tout bénéfice qui pourrait échoir à Simplot en conséquence de l'achat de gaz naturel en Alberta et de la vente de ce gaz à Plains-Western servira à réduire les coûts nets de Simplot, lui permettant par la même occasion d'améliorer sa capacité concurrentielle. La viabilité permanente de Simplot profitera directement à tous les clients de Plains-Western sous forme de prix moins élevés."

Toute partie peut, si elle le désire, se procurer un exemplaire de l'ordonnance aux bureaux de Plains-Western au 1610 de l'avenue Rosser, à Brandon (Manitoba), ou aux bureaux de la Régie des services publics au 405 de l'avenue Broadway, porte 1146, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne, compagnie ou corporation souhaitant exprimer son opinion à la Régie en ce qui concerne ce qui précède sera entendue en même temps. Pour cela, elle devra faire part de son intention par écrit à M. William C. Gardner, C.R., conseiller de la Régie, au 360, rue Main, bureau 1900, Winnipeg (Manitoba), R3C 3Z3, au plus tard le 29 octobre 1984.

Si tel est le désir de la personne qui a manifesté son intention d'exprimer son opinion, la Régie tiendra, en sa présence, une préaudience le 30 octobre 1984, à 14 heures, dans la salle du conseil de Manitoba Water Services, au 2022 du boulevard Currie, à Brandon (Manitoba).

Le secrétaire général,
Régie des services publics,
405, Broadway, bureau 1146
Winnipeg (Manitoba), R3C 3L6

G.O. Barron

Dr. Bruce N. Rosner et Dr. Steven Mintz

sont fiers d'annoncer l'association de

Dr. Denis R. Champagne

dans la pratique d'Optométrie

Sur rendez-vous seulement

Tél.: 224-2254

212, av. Regent ouest, Transcona

RÉGIE DES SERVICES PUBLIQUES
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Requête présentée par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. en vue d'obtenir la confirmation de l'ordonnance provisoire ex parte no 94/84 rendue en vertu de l'Article 45 de la Loi sur la Régie des services publics ratifiant l'entente modificative sur les ventes de gaz à Simplot Chemical Company Ltd.

La régie des services publics (ci-après appelée la Régie) tiendra une audience publique le jeudi 29 novembre 1984, à 9 heures, au Salon 1 du Victoria Inn, 3550, avenue Victoria Ouest, Brandon (Manitoba), pour examiner la requête présentée par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après appelée Plains-Western) en vue d'obtenir de la Régie une ou plusieurs ordonnances confirmant son ordonnance no 94/84.

Le 22 juin 1984, la Régie a rendu l'ordonnance no 94/84 à titre d'ordonnace provisoire ex parte en vertu de l'Article 45 de la Loi sur la Régie des services publics. Cette ordonnance autorisait, entre autres choses, Plains-Western à modifier l'entente conclue avec Simplot Chemical Company Ltd. (ci-après appelée Simplot), laquelle entente constituait le contrat d'achat de gaz conclu le 5 octobre 1966.

Ces modifications dérivent du désir de Simplot d'acheter du gaz naturel, provenant de gisements albertains dans lesquels elle a des intérêts plutôt que de l'acheter à TransCanada Pipelines Limited (ci-après appelée TransCanada).

Plains-Western a fourni tous les détails sur la manière dont s'est prise Simplot pour remplir les conditions voulues afin de pouvoir acheter le gaz des gisements albertains au lieu de passer par TransCanada. La Régie a pris toutes les mesures nécessaires afin que ces modifications ne se répercutent pas sur les coûts d'approvisionnement en gaz ni sur les tarifs que Plains-Western demande à ses clients.

Pour le moment, ces corporations ne proposent aucun changement à leurs prix de vente du gaz.

Des exemplaires de cette requête et des documents à l'appui peuvent être obtenus sur demande aux bureaux de Plains—Western:

1610, avenue Rosser
Brandon (Manitoba)

75, avenue Thornhill
Morden (Manitoba)

ou au bureau de ICGUL:

14, rue Tupper Sud
Portage-la-Prairie (Manitoba)

ou auprès du secrétaire général de la Régie, à l'adresse donnée ci-dessous.

Toute personne, compagnie ou corporation souhaitant exprimer son opinion à la Régie en ce qui concerne ce qui précède sera entendue en même temps. Pour cela, elle devra faire part de son intention par écrit à M. William C. Gardner, C.R., conseiller de la Régie, au 360, rue Main, bureau 1900, Winnipeg (Manitoba), R3C 3Z3, au plus tard le 29 octobre 1984.

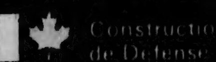
Si tel est le désir de la personne qui a manifesté son intention d'exprimer son opinion, la Régie tiendra, en sa présence, une préaudience le 30 octobre 1984, à 14 heures, dans la salle du conseil de Manitoba Water Services, au 2022 du boulevard Currie, à Brandon (Manitoba).

Toutes les parties qui ont l'intention de se faire entendre ainsi que l'auteur de la requête devraient être présents afin de confirmer leur intention, l'objet de leur intervention et leur volonté de collaborer avec d'autres pour éviter le dédoublement des interventions en application de l'ordonnace no 53/84 du 4 avril 1984 rendue par la Régie. Il est possible de se procurer également cette ordonnance aux bureaux susmentionnés. Veuillez noter que seules les interventions ayant trait à la fusion seront entendues selon un horaire qui assurera le déroulement ordonnée de l'audience.

FAIT à Winnipeg, Manitoba, le 9 octobre 1984.

Le secrétaire général,
Régie des services publics,
405, Broadway, bureau 1146
Winnipeg (Manitoba), R3C 3L6

G.O. Barron



Construction de Défense Canada / Defense Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour fourniture et l'installation d'un appareil de levage (14 tonne) au bâtiment 87, chantier nord, (bfc Winnipeg). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 22 novembre 1984. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence WG49817.

Canada

DIVISION SCOLAIRE DE
ST. BONIFACE
SCHOOL DIVISION NO. 4

recherche

Instructeurs(trices) bilingues pour cours de natation - piscine Bonivital.

Durée: 10 semaines, à partir du 12 novembre 1984.

Les candidats(es) devront détenir un brevet BRONZE. Veuillez communiquer avec

M. Jim Ogston
Coordonnateur d'éducation physique
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1
Tél.: 253-2681

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉS, portant sur les projets énumérés ci-après, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30, heure normale des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 085694 - pour Agriculture Canada
Lethbridge (Alberta)
Institut de recherches sur les pathologies animales

Date limite: **le 22 novembre 1984**
Dépot: **500$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e Rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e Avenue s.-e., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 4900, rue Younge, Willowdale (Ontario). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary, Lethbridge et Medicine Hat (Alberta), Vancouver (C.-B.), Regina et Saskatoon (Saskatchewan), Winnipeg (Manitoba) et Willowdale (Ontario).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Lethbridge, 2918, 7e Rue n., Lethbridge (Alberta), au plus tard à 14h00, heure normale des Rocheuses, le lundi 19 novembre 1984, conformément aux dispositions du document intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)", daté du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Directeur général
Directrice générale

La Division scolaire de la Rivière-Seine No. 14 a besoin d'un directeur général / directrice générale pour entrer en fonction au plus tard, le 1er janvier 1985.

Comme administrateur / administratrice en chef, le directeur général / la directrice générale doit conseiller le Conseil scolaire sur les besoins pédagogiques de la Division, sur sa gestion financière, et il/elle doit administrer la gestion complète de la Division.

La Division scolaire de la Rivière-Seine est une division scolaire rurale-urbaine avec une population étudiante de 4,100 et un personnel professionnel d'environ 370 distribué dans vingt écoles.

La Division administre trois programmes linguistiques: le programme anglais ordinaire, le programme d'immersion française et le programme français.

Le Conseil scolaire accordera la préférence aux candidats/candidates qui ont une maîtrise en pédagogie, de l'expérience en enseignement à tous les niveaux, et de l'expérience administrative aux niveaux scolaire et divisionnaire. Le candidat / la candidate doit parler couramment le français et l'anglais.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que les noms de trois personnes qui peuvent vous recommander, avant le vendredi 2 novembre, à l'adresse suivante:

Le président
Division scolaire de la Rivière Seine No. 14
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

L'heure de tombée est
LE VENDREDI



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale normale) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suiantes: pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1100 édifice Motherwell, 1901, aevnue Victoria, Regina (Saskatchewan), sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No. 000134 - pour Société Canadienne des Postes
Winnipeg (Manitoba)
Tour des bureaux du bureau de poste général
Travaux de réfection au 3e étage et au niveau 3M

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Regina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba).

Date limite: **le jeudi, 15 novembre 1984**
Dépôt: **100$**

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h00, le mardi 13 novembre 1984 conformément aux dispositions du document intitulé - Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projes de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

AVIS

Une visite de l'emplacement et une réunion d'information portant sur l'appel d'offres auront lieu le 31 octobre 1984 à 14h00 précise. Tous les soumissionnaires doivent signaler leur intention d'assister à cette réunion en s'inscrivant auprès de M. Ron Rossnagel, au numéro 949-2395 au plus tard le 29 octobre 1984.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Les offres cachetées portant sur des locaux disponibles pour location et répondant aux exigences indiquées ci-dessous, adressées au chef, politique et administration des contrats, région de l'Ouest, Travaux publics Canada, 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites indiquées. On peut se procurer les documents d'offre auprès de Travaux publics Canada, à l'adresse indiquée ci-dessus.

LOCATION

Projet 24-84
Location d'espaces d'entreposage et de bureaux Transports Canada (Commission canadienne de la sécurité aérienne) Winnipeg (Manitoba)

Un espace existant d'entreposage et de bureaux ayant une superficie locative d'environ 500 m^2, soit environ 250m^2 d'espace de bureaux et 250m^2 d'espace d'entreposage, de même que cinq (5) places de stationnement, dans la ville de Winnipeg (Manitoba).

L'espace d'entreposage doit comporter un renvoi de plancher efficace, une hauteur minimum de plafond de 6.0m et une porte basculante mesurant 2,75m sur 3,66m se trouvant au niveau du sol. On doit pouvoir y installer des douches, des éviers, des comptoirs et des établis. Les bâtiments en question doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux handicapés et de symbolisation fédérale ainsi qu'aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. Les bâtiments proposés doivent être accessibles aux 30 minutes, pendant les heures de pointe, par le système de transport en commun et se trouver à moins de 400 mètres d'un arrêt-bus. Les bâtiments proposés doivent être disponibles au plus tard le 1er février 1985 et pour une période de cinq (5) ans, plus deux (2) années supplémentaires optionnelles. Le propriétaire prendra à sa charge les taxes et les frais des services publics. La Couronne assumera le paiement du loyer ainsi que de toute augmentation éventuelle des taxes foncières et des frais d'exploitation établis sur la base d'une année donnée.

Date limite: le vendredi 2 novembre 1984 à 15h00, heure normale des Rocheuses.

Pour obtenir plus de détails, communiquer avec:

Mme U. Ruppert
Gestionnaire adjointe location à bail
Service d'accommodation
Téléphone: (403) 420-3268

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formules fournies par le Ministère et remplies conformément aux conditions stipulées dans les documents contractuels. Les offres doivent préciser le coût de location au mètre carré, incluant les dispositions pour tous les services publics (bail brut).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada



Nouveau comptoir de salades avec plus de 40 choix

Foyer central

Ouvert 24 heures par jour
Licence de débit de boisson
Stationnement facile d'accès



Gérald Boulet
Propriétaire





Richard Durand
Gérant

Spécial pour les enfants

(jusqu'à 12 ans)

Le dimanche 28 octobre 1984
Recevez gratuitement un frisbee quand vous commandez un repas sur le menu pour les enfants

Spéciaux "Supper Favorites"

(Servis de 11h00 à 21h00)

LUNDI

Ragoût de boeuf .... 6$25
Steak Salisbury .... 6$25

MARDI

Sirloin .... 6$95
Steak et crevettes .... 7$95

MERCREDI

Spaghetti et boulettes .... 5$95
Lasagne .... 6$25
Parmigiana de veau .... 7$25

JEUDI

Côtes aigre-douces .... 6$50
Boeuf BBQ .... 6$25

VENDREDI

Filet de sole .... 6$25
Filet de pêcheurs .... 8$95

SAMEDI

Baron de boeuf .... 6$50

DIMANCHE

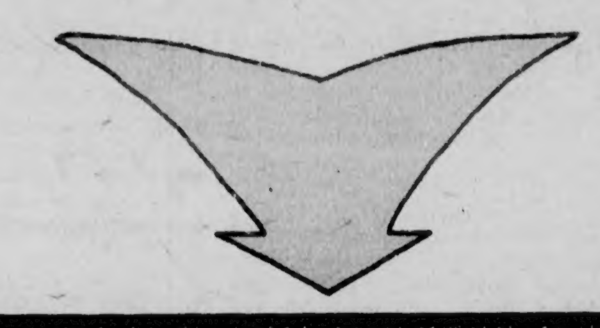
Dinde au four .... 6$50

Pour l'âge d'or

(60 ans et plus)

C'est un menu spécial C'est un prix spécial
Mais ce n'est pas tout!
Nous vous offrons un **rabais de 10%** sur les prix déjà bas
Jusqu'au 18 novembre 1984

Monsieur Gérald Boulet et son personnel aimeraient remercier tous ses clients et ses clientes qui l'ont encouragé et appuyé durant toutes ses années. C'est apprécié! Nous vous offrons, jusqu'au 18 novembre 1984, de **superbes spéciaux** pour toute la famille. Venez nous voir!





10, rue Main (près du pont Norwood) 453-1107